VOLUME VII. JEUDI, 31 MARS No. 39

L'ECHO DU MANITOBA
1904
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
H. d'HELLENCOURT,
Propriétaire.
44 RUE ALBERT, WINNIPEG.
BOITE POSTALE 117

L'Echo du Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE
"TOUT DROIT"

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Canada et Etats-Unis..... $1 par année, $0.50 pour 6 mois, $0.25 pour 3 mois
Europe..... $2.00 par année
Les annonces et réclames sont reçues directement au bureau de L'Echo du Manitoba.
Tarif des annonces : $1 le pouce par mois.

La Question de Terreneuve

Paris. — "L'Echo de Paris" publie de Londres une dépêche contenant des détails additionnels au sujet de l'entente anglo-française. Les principaux points sont les suivants : La France renonce formellement à toute réclamation territoriale à Terreneuve et à tous droits de police dans les eaux de l'Ile ; elle reçoit en échange, comme compensation, pour les sujets français qui demeurent à Terleneuve, une indemnité de £110,000 ou $600,000. Cependant, les sujets français qui demeurent à Terreneupêche que les sujets britanniques. La France reçoit encore des compensations en territoires sur la frontière de Sokato, Afrique Sud-Ouest. On n'a pas touché le règlement définitif des questions marocaines et égyptiennes, mais on a essayé d'éliminer tout ce qui pourrait troubler la bonne entente qui existe actuellement entre les deux pays.

Guillaume II et Victor-Emmanuel

Naples, 26. — Le roi Victor-Emmanuel, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Tittom, est arrivé ici à midi et quelques minutes après son arrivée, s'est rendu à borh du yacht impérial allemand, le "Hohenzollern".

Après avoir pris le goûter avec l'empereur Guillaume, le roi s'est rendu à bord du navire-amiral "Sicilia", où il a été rejoint par l'empereur avec qui il a inspecté la flotte italienne, au milieu du bruit du canon, des acclamations des équipages et d'une grande manifestation d'enthousiasme de la part de la population.

Pendant le goûter à bord du "Hohenzollern" le roi Victor a porté le toast à l'empereur Guillaume dans les termes suivants :

"Mon peuple et moi reconnaissons et aimons en Votre Majesté un ami fidèle et sûr. Les liens, qui, pendant un si grand nombre d'années, ont uni nos états à notre allié commun, ont été la plus forte garantie de la paix européenne. Ils devraient rester tels."

Le roi a terminé en buvant à la santé de l'empereur Guillaume, de l'impératrice et de la nation allemande.

L'empereur Guillaume a répondu : "L'idée de la Triple-Allaince est gravée d'une manière ineffaçable dans l'esprit de nos sujets. L'alliance a été un bienfait pour nos peuples et, pour l'Europe, le sûr boulevard de la paix, sous la protection duquel le développement pacifique des nations continuera sans interruption."

Inondations dans Quebec

Marieville, Qué. — L'eau de la rivière St-Louis a monté rapidement et cause de grands dommages. La ville est inondée.

Le beau pont suspendu sur la rivière St Louis, a été emporté.

St-Hyacinthe. — La pluie abondante de la nuit dernière et le dégel constant des jours derniers ont tellement fait monter l'eau de la rivière Yamaska qu'elle a débordée et la basse-ville est toute inondée.

Il y a très peu de glace de brisée, mais assez pour former un tassement qui empêche l'eau de suivre son cours naturel. L'eau a monté de quatre à cinq pieds depuis minuit, et monte encore.

Plus de cent familles ont été forcées de quitter leurs maisons pendant la nuit et de transporter leurs ménages en lieux plus élevés. Les gens ont eu beaucoup de difficultés ; l'eau était si haute qu'il leur a fallu se servir de chaloupes.

Les plus vieux citoyens disent qu'ils n'ont jamais vu l'eau si haute, et ils pensent qu'à moins que la température ne baisse l'inondation actuelle sera plus grande que toutes les années précédentes.

La Guerre Russo-Japonaise

Depeches du 25 au 28

St-Pétersbourg. — On reçoit des avis officiels ici annonçant qu'une force considérable de Cosaques est en reconnaissance à l'Est et à l'Ouest de la ligne de communication des Japonais entre Anju et Ping-Yang. Leur but est d'empêcher la jonction entre les armées japonaises qui sont débarquées sur les Côtes de Corée à l'Est et à l'Ouest.

Des éclaireurs Cosaques ont capturé un détachement d'éclaireurs japonais avec un guide coréen.

D'après les renseignements du guide 8,000 hommes d'infanterie japonaise avec plusieurs canons sont arrivés à Yangiek de Gensom après avoir franchi la passe avec la plus grande difficulté. Des avalanches ajoutent aux difficultés de la marche des Japonais.

Ces troupes sont épuisées et un grand nombre d'hommes sont hors de service.

Immédiatement la nouvelle parvint aux quartiers généraux et le général Linevitch envoya deux divisions de Cosaques de Synuchon et de Soukchou le long de la route de Ping-Yang à Yangtek. Elles occupèrent la ville de Sountch et le passage Pouriougan à l'ouest de la ville. Trois escadrons de Cosaques furent envoyés de l'autre côté des monstagnes pour arrêter la marche en avant des Japonais. Les Cosaques espèrent les intercepter et les attaquer aussitôt qu'ils quitteront la passe Mamoumoir. La région est très difficile, et l'on espère vu ce fait et la fatigue déjà endurée par les Japonais, que ces derniers seront incapables d'offrir une sérieuse résistance.

Yindow. — La rivière Idao est presque libre de glace maintenant et les Russes sont sur la défensive.

L'embouchure de la rivière est protégée par le nouveau fort sur la "Free Hill".

Les Russes sont prêts à couler les bateaux signaux pour protéger l'entrée du port contre les torpilleurs, contre-torpilleurs et autres vaisseaux de fort tirant. Les vaisseaux Japonais, ne pourront franchir la passe d'aucune manière et l'entrée de la rivière ne sera permise à aucun bateau tirant plus de 24 pieds d'eau.

Des forces considérables de Cosaques se trouvent dans le district de Tken Chunghai sur la côte du Golfe de Leastung. Ces régiments sont très suffisants pour empêcher le débarquement. Un puissant corps de troupe se trouve à Kompsangise pour protéger le chemin de fer de Gimentun qui se trouve seulement à quarante milles de Mukden.

Paris. — En dépit des rapports contraires, pubiés à Berlin, la France et la Russie ne font actuellement aucun échange de vues au sujet d'une action déterminée contre les troupes chinoises en Mandchourie.

La France n'a pas la moindre intention d'intervenir contre l'activité des troupes chinoises.

Les fonctionnaires ici, ont recu avis de la tentative faite par la Russie à Pékin, contre la presence des nombreuses forces chinoises sur la frontière de la Mandchourie. On est d'opinion ici que les objections de la Russie sont bien fondées. Toutefois on considère que c'est une question dont la Russie seule a à s'occuper. La France, n'a pas l'intention d'exercer une pression sur la Chine à ce sujet.

St Pétersbourg. — Il est impossible d'estimer le coût de la guerre Un écrivain croit qu'à une durée de dix mois, avec 500,000 hommes, la guerre coûterait environ 450,000,000 de roubles. En tout, la guerre ne coûtera pas moins au trésor que le conflit russo-turc, soit 100,000,000 de roubles.

Il y avait, au mois de janvier dernier, une balance de 312,000,000 de roubles, dont 116,000,000 affectés aux dépenses extraordinaires. Il est difficile de dire quelles économies le gouvernement pourra faire, dans son crédit affecté aux dépenses extraordinaires ; la plus grande partie de ces dépenses est affectée aux chemins de fer et, de ce chef, les dépenses vont être plus élevées, à cause de la guerre. Il sera aussi assez difficile d'économiser sur le crédit affecté aux dépenses extraordinaires, qui se rapportent à l'agriculture principalement.

On dit que la Russie a en banque 913,000,000 de roubles en or. Si l'on déduit le montant requis par la loi comme devant servir de garantie au papier-monnaie, il reste 530,000,000 de roubles disponibles pour la guerre. On parle de taxes, mais les autorités sont d'opinion que le peuple est déjà assez grevé d'impôts. Il est probable que les taux de transport du coton et de l'huile seront augmentés.

Avec un tel capital, la Russie peut poursuivre sa lutte pendant des mois, mais elle ne doit pas perdre de vue la perspective d'un emprunt qui pourra être négocié avec avantage, en Europe, quand la Russie aura prouvé sa supériorite sur les troupes japonaises.

Depeches de Lundi

Saint-Pétersbourg, 27. — La dépêche officielle suivante a été reçue du général Smirnoff :

"Port-Arthur, 27. — La nuit dernière, après le levée de la lune, les Japonais ont tenté de boucher l'entrée du port.

"Quatre brûlots, convoyés par une une flottille de torpilleurs ont été dirigés sur le port. Vres 2.15 heures l'approche des navires de l'ennemi fut découverte par les stationnaires et les batteries qui, simultanément, ouvrirent un feu nourri sur eux.

"Les brûlots étaient précédés des torpilleurs et suivis à une distance considerable par des plus grands navires qui ouvrirent le feu sur les forts pour soutenir l'action des brûlots et des torpilleurs.

"Grâce au feu nourri de notre artillerie et l'intrépidité de nos torpilleurs, les brûlots n'ont pas atteint l'entrée du port. Deux d'entre eux se sont échoués sur les récifs près de la Montagne d'Or. Un autre a coulé en arrière du premier détour du chenal : il avait été frappé par une torpille lancé par l'un de nos bateaux. La quatrième a aussi été coulé, son avant touchant un des navires japonais coulé pendant la première tentative.

"L'entrée du port reste libre.

kiss, du calibre d'un pouce, avec

"Un canon à tir rapide Hotch-lequel on avait tiré sur nos torpilleurs, a été trouvé à bord de l'un des navires coulés.

"Un bateau a quitté chacun des navires coulés, emportant leurs équipages. L'un de ces bateaux, croit-on, a été recueilli.

"Vers quatre heures du matin, les torpilleurs de l'ennemi se sont retirés et le bombardement a cessé.

"Le vice-amiral Makaroff est allé de suite, dans une chaloupe à vapeur, faire l'inspection des navires ennemis, coulés.

"Les torpilleurs de l'ennemi sont reparus à 5 heures ce matin. Ils furent aperçus au sud de Port-Arthur et les batteries rouvrirent le feu sur eux. Vers six heures, l'escadre de l'ennemi apparut à l'horizon et la nôtre sortit pour la rencontrer. A 6.30 heures les batteries ouvrirent le feu. Les batteries de nos navires cessèrent bientôt de tirer, les Japonais se retirant dans la direction du sud-est, refusant manifestement de se battre. A 10 heures les navires ennemis disparaissaient à l'horizon.

Saint-Pétersbourg, 27. — 4 heures du soir.—Le vice-amiral Makaroff, le commandant des forces navales à Port-Arthur, a envoyé la dépêche suivante à l'empereur :

"Je fais très humblement rapport qu'à 2 heures ce matin, l'ennemi a fait une seconde tentative pour boucher l'entrée du port intérieur. Dans cette intention, il a dirigé sur l'entrée quatre grands navires marrhands convoyés par six torpilleurs.

"Les navires de l'ennemi ont été promptement découverts par nos projecteurs et bombardés par les batteries et les stationnaires "Bohr" et "Otvajny". Craignant que les navires de l'ennemi n'atteignent leur but, le lieutenant Krinizi, commandant du torpilleur-garde "Silni", attaqua l'ennemi et détruisit l'avant du plus avancé des navires japonais avec une torpille. Ce navire vira à tribord et fut suivi par deux autres avec le résultat que tous trois allèrent s'échouer à la droite de l'entrée. Un quatrième navire s'approcha par la droite des navires ennemis et, comme eux, fut coulé à côté de la bonne passe.

Le "Silni" se battit ensuite avec les six torpilleurs de l'ennemi.

"L'ingénieur-artilleur et six marins ont été tués, et le commandant et douze autres marins blessés.

"Au point du jour, l'esacdre des cuirassés et des croiseurs de l'ennemi apparut et je sortis avec la flotte sous me rordres pour rencontrer l'ennemi.

"La seconde tentative des Japonais pour boucher l'entrée de Port-Arthur a manqué, grâce à l'énergique défense déployée par les forces de mer et de terre qui ont agi comme elles l'ont fait pendant la première tentative.

"L'entrée du port reste parfaitement libre."

Saint-Pétersbourg, 27. — L'empereur a reçu du vice-roi Alexieff une dépêche datée de Moukden le 26 mars et qui contient le rapport suivant du général Mistchenko :

"A 11 heures le matin du 23 mars, j'ai envoyé deux sotnias faire une reconnaissance, afin de s'assurer du nombre des forces de l'ennemi. Les troupes ont traversé la rivière Cong-Chong-Ang. Un sotnia à environ un mille de Pak-Chieng, a aperçu un poste monté de l'ennemi, comprenant trente hommes, qui, à l'approche de nos sotnias, ont reçu des renforts d'infanterie.

"Nos barques ont demande le support de deux moitiées de compagnies et ouvrirent le feu sur le poste à une portée de 400 verges.

"Un officier, un soldat et un cheval de l'ennemi ont été tués. Après avoir fait deux décharges, notre patrouille, apprenant que l'infanterie de l'ennemi s'avançait, s'est retirée.

"Les éclaireurs ont trouvé Pak-Chiang occupée par l'ennemi. Il y a deux compagnies et environ trois escadrons de cavalerie de l'ennemi sur la rive droite de la Pak-Chiengan, avec deux postes à deux verstes de la rivière.

Un correspondant de Port-Arthur télégraphie que les réparations au "Retvizan" et au "Pallada" sont terminées. Le "Tsarevitch" est le seul vaisseau qui reste en cale.

Il est d'une importance vitale de conserver intacte l'escadre de l'amiral Makaroff, car l'amirauté se propose d'envoyer de puissants renforts pendant l'été.

Six cuirassés : "l'Orel", le "Borodino", le "Kniqz-Souvaroff", le "Slava", "l'Alexandre III", le "Paul" et "l'André", et les croiseurs "Oleg", "Zhemchus" et "l'Izumrud II", seront prêts à partir en juillet, se joignant à l'escadre de l'amiral Wirenius, dans la Méditérannée, et accompagnés de torpilleurs arrivant à Port-Arthur, en septembre. L'arrivée d'une telle flotte donnerait à la Russie une prépondérance marquée en nombre. Les plans de la Russie sont faits pour cette date, alors qu'on coupera les communications des Japonais. Alors le général Kourapatkin, suivant les calculs russes, sera en état de commencer les opérations de terre et de finir la guerre.

On annonce de Vladivostock, apparemment de bonne source, que l'escadre du capitaine Reitzenstein, est rentrée au port, traînant à sa remorque un croiseur japonais de seconde classe. Les citoyens et la garnison, ajoute-t-on, ont fait une réception enthousiaste aux vainqueurs. Cette capture n'est cependant pas confirmée dans les cercles officiels.

Le départ des renforts navals de la Baltique n'empêchera pas la Russie d'avoir une forte escadre pour protéger ses côtes d'Europe.

Depeches de Mercredi

St Pétersbourg, 29. — Le général Kouropatkin, envoie le rapport suivant :

"J'ai l'honneur de communiqué respectueusement à Votre Majesté le rapport en date du 28, du général Mishtchenko.

— Pendant trois jours de suite, nos avant-postes ont essayé de forcer la cavalerie japonaise à un combat, mais leurs patrouilles après avoir pris contact se sont retirées su rChong-Ju.

Ayant appris que quatre escadrons ennemis étaient postés à cinq milles de Chong Ju, je fis marcher six compagnies sur Kasan et le 28 elles atteignirent Chong Ju, à 10 hrs. 30 a.m.

Dès que nos éclaireurs se montrèrent, l'ennemi ouvrit le feu, du haut des remparts. Deux escadrons mirent pied à terre et occupèrent les collines à 600 verges de là.

Le combat commença. Dans la ville une compagnie d'infanterie et un escadron de cavalerie furent placés en embuscade. Notre avant-garde renforcée par trois compagnies prit l'ennemi entre deux feux.

Malgré cela et malgré l'avantage de notre position, les Japonais conservèrent vaillamment leurs positions et ce ne fut qu'après une lutte acharnée de plus d'une demi-heure que les Japonais cessèrent le feu et se retirèrent en ville.

Peu après, l'on aperçut trois escadrons ennemis qui s'avançaient par la route de Kasan, venant à plein galop. Deux d'entre eux y pénétrèrent, mais le troisième fut mis en déroute par les feux de salves de nos troupes et s'enfuit en désordre.

Nous continuâmes le feu pendant une heure, empêchant les Japonais de sortir de la ville et les forçant à rester à couvert dans les maisons.

Le combat durait depuis une heure et demie quand nous vîmes quatre compagnies japonaises s'avançant pa rla route de Kasan.

Je donnais l'ordre de battre en retraite et le mouvement s'effectua dans le meilleur ordre, protégé par un escadron.

Les blessés furent envoyés en avant et notre retraite s'effectua avec le calme d'une manœuvre de parade.

Après une halte de deux heures à Kasan, où les soins furent donnés aux blessés, nous rentrâmes au camp.

Rome, 30. — Une dépêche de Séoul, dit que les Japonais ont fait leur première tentative de débarquement à New Ohwang. L'on ne donne aucun détail.

La dépêche ajoute que 40 transports japonais ont débarqué hier, à Chinnampo, (Corée) en grand nombre de troupes, et 60 canons.

L'on porte à 125,000 hommes, le nombre des troupes japonaises actuellement en Corée.

St Pétersbourg, 30. — Une dernière dépêche officielle du général Mishtchenko, dit que d'après les rapports des habitants de Chong Ju, les Japonais ont eu dans le dernier engagement, 40 tués et 100 blessés.

Du côté russe, le capitaine Stopano, a succombé à ses blessures.

Dernieres depeches

Séoul, 30. — Des nouvelles venues du nord de la Corée indiquent que les Russes s'avancent sur 3 colonnes, et ont atteint la rivière Pakchon, au-dessus d'Anju.

Des Japonais annoncent que 53 fantassins Japonais, en essayant de passer au Nord sont tombés dans une embuscade de Cosaques et ont été tués.

Séoul, 30. — La situation devient grave en Corée. L'hostilité des habitants à l'égard des Japonais va en s'augmentant de jour en jour. Les Tonghaks, une puissante association coréenne s'occupe d'organiser un mouvement insurrectionnel,

Au cas d'une défaite des Japonais, cet état de choses pourrait avoir de graves conséquences.

St Pétersbourg, 28. — L'on estime que si les Japonais montrent une telle persistance à bombarder Port-Arthur, c'est qu'ils se proposent de débarquer un corps d'armée près de New Chang, et qu'ils ne peuvent le faire tant que la flotte russe est libre d'aller et de venir.

Gibraltar. — Un croiseur russe et un contre-torpilleur ont été vus dans les parages et l'on suppose qu'ils cherchent à couper la route à deux bateaux Japonais venant d'Angleterre et qui doivent être dans la Méditerrannée.

Partant pour la guerre

Greve Formidable

New-York. — Vingt mille briquetiers et manœuvres, et environ deux mille ouvriers dans le fer sont en grève, et si on n'en vient pas à un arrangement aujourd'hui, cette grève embarrassera probablement 100,000 hommes. La conférence entre le bureau d'arbitrage de l'association des constructeurs et les délégués de l'union des briquetiers a ajourné de bonne heure ce matin, sans avoir trouvé un règlement.

Les patrons ne croient pas qu'on en vienne à un arrangement, à la séance d'aujourd'hui, et ils se préparent pour la grève qu'ils croient inévitable. Les membres des autres unions qui seront forcés de chômer, vu que les travaux ne peuvent marcher sans les briquetiers, sont indignés de cette grève qui paralyse toute la construction.

Deux mille cinq cents lithographes se sont mis en grève pour prévenir un "lock out". Ils quittent l'ouvrage sous la direction de leurs chefs de district, quand ils en sont réduits a signer un règlement d'arbitrage ou à être renvoyés.

Les patrons prétendent que cinquante-cinq hommes ont déjà signé le règlement et sont prêts à prendre l'ouvrage, mais les officiers de l'union déclarent positivement que seize hommes seulement ont signé le contrat des patrons.

Le Nord-Ouest

Nous lisons dans "La Presse" :

La séance régulière du Club Libéral de Delorimier, a été des plus intéressantes, hier soir. L'assistance était nombreuse et a vivement applaudi le conférencier, M. F. Villeneuve, avocat.

Celui-ci a traité un sujet qui lui est familier : le Nord-Ouest. Il a montré le côté religieux, le côté politique et économique de cette partie du pays dont on parle tant, mais que beaucoup n'ont pas eu l'avantage de visiter. M. Villeneuve a aussi fait voir l'influence prépondérante des Canadiens-français dans les affaires de ce coin de notre pays.

Nous n'analyserons pas la conférence de l'ex-député d'Alberta, seulement nous dirons que ses auditeurs ont été enchantés des connaissances qu'ils ont acquises hier soir.

Un vote de remerciement au conférencier fut adopté au milieu d'applaudissements prolongés.

M. Parent se retire

L'Hon. M. Parent, le Premier Ministre de la Province de Québec, a décidé, paraît-il de se retirer.

Il était bruit déjà depuis quelque temps de cette retraite, et l'on avait mis en avant les noms de MM. Lomer Gouin et Turgeon, comme appelés à recueillir cette succession.

L'on annonce cette fois-ci que ce serait M. Archambault, le procureur-général du cabinet Parent qui deviendrait Premier Ministre.

AVIS

Le département de l'Immigration à Winnipeg, attend ce printemps un contingent particulièrement nombreux de jeunes gens Canadiens-français de la Province de Québec et des Etats-Unis qui viennent dans l'Ouest avec l'espoir d'y trouver du travail chez les cultivateurs en attendant de s'établir.

Dans ces conditions, et pour faciliter le placement de ces colons il serait très désirable que tous les cultivateurs de langue française qui désireraient engager des ouvriers pour leurs travaux du printemps adressent dès maintenant leur demande soit à M. J. Obed Smith, Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, où à M. Thos. Gelley, du même bureau.

L'Echo du Manitoba

Winnipeg, 31 Mars 1904

LE NOUVEAU QUEBEC

Pour la première fois depuis la Confédération, la Province de Québec va se trouver appelée à prendre sa part des avantages que confère la construction d'une ligne transcontinentale.

Gênée par les Laurentides qui bordent la vallée du St Laurent, la Province de Québec, malgré une superficie totale de 215,000,000 d'acres ne possède guère en réalité plus de 50 millions d'acres exploités.

Qui plus est, ce massif des Laurentides se dresse comme un obstacle constant aux tentatives de pénétration des pionniers à la recherche de nouveaux domaines.

Ce massif a une profondeur considérable, et l'absence de moyens de communication, qui soient aussi des voies de pénétration rend pratiquement impossible aux plus hardis eux-mêmes de franchir cette région, si âpre au défricheur, pour atteindre sur l'autre versant, celui du nord, des plaines fertiles qui s'étendent de l'est à l'ouest par des centaines de milles de longueur.

L'on peut en toute sûreté affirmer que les plaintes continuelles auxquelles donnent lieu dans la Province de Québec, la question si controversée de la Colonisation, ont presque toutes leur origine dans ce fait anormal : l'impossibilité d'atteindre des régions de Colonisation vraiment faciles et profitables.

La Province de Québec étouffe et dépérit dans l'enceinte restreinte de ses Laurentides, tant qu'elle n'aura pas trouvé le moyen de rompre cette entrave, il lui faudra se résigner à voir échouer comme par le passé ses efforts de rapatriement des Canadiens établis aux Etats.

Mais voici, justement que l'heure a sonné pour Québec, l'heure d'un essor nouveau : Le Grand-Tronc-Pacifique va se construire et sa ligne traversera d'un bout à l'autre les immenses régions qui s'étendent au nord du versant laurentien :

Le Nouveau Québec, est un terme qui résonnera à nos oreilles comme déjà résonne celui du Nouvel Ontario.

Et sans y mettre de chauvinisme exagéré, il est permis d'affirmer que le Nouveau Québec ne le cèdera en rien, tant sous le rapport des étendues utilisables que sous celui de la richesse matérielle, ni au Nouvel Ontario, ni même au Nord-Ouest.

Au lieu d'une étendue nominale, Québec avant dix ans d'ici verra se peupler les centaines de millions d'acres qui, à l'heure actuelle n'ont d'autre mérite que d'aligner d'imposantes rangées de zéro, dans les tableaux de statistiques.

Alors, nous verrons revenir en foule compacte les longues théories de nos compatriotes qui depuis vingt ans se dirigeaient en sens inverse. Nous les verrons remonter vers le nord au lieu de descendre vers le Sud.

Ce sera l'œuvre du nouveau Transcontinental.

Il est difficile de comprendre comment il se peut qu'il puisse y avoir des gens dans la Province de Québec assez dénués de jugeotte, où de pudeur, pour oser critiquer et combattre le projet du Grand-Tronc-Pacifique.

Seuls les ennemis de notre race, les adversaires de notre influence peuvent s'employer à descréditer parmi les nôtres une œuvre qui pour la Province de Québec signifie : grandeur, développement et prospérité.

Saluons la naissance prochaine du "Nouveau Québec."

L'IMMIGRATION FRANCO-BELGE

Le "Canada" publie les renseignements suivants :

Ottawa. — M. James A. Smart, sous-ministre de l'Intérieur est arrivé hier à Halifax, à bord du "Tunisian", après un séjour de sept semaines en Europe. Il était allé là-bas pour organiser la propagande en faveur de l'émigration. Selon les instructions de l'Hon. Clifford Sifton, c'est surtout en France et en Belgique que M. Smart a travaillé.

En compagnie de M. Paul Wiallard, M. Smart a visité plusieurs provinces de France, notamment la Bretagne qui sera, au début, le principal champ d'action des agents d'émigration.

M. Smart a constaté avec plaisir, que le Canada suscite un vif intérêt en France et il attend des résulstants excellents de l'œuvre entreprise par le gouvernement canadien.

Les agriculteurs français seront supérieurs comme colons à la plupart de ceux qui se sont établis déjà au pays, ils sont travailleurs, économes et ambitieux.

M. Smart a beaucoup appris sur la France au cours du séjour qu'il y a fait.

On s'imagine trop aisément en Amérique que les villes d'Europe et notamment les villes de France, après avoir atteint leur apogée sous le second empire, sont restés stationnaires. C'est une erreur. Les citoyens des villes de France ne cessent d'entreprendre et d'exécuter tous les travaux qui peuvent donner à leurs villes une plus grande valeur.

A Nantes, par exemple, capitale de la Bretagne, on a fait d'immenses travaux dans le lit de la Loire pour combattre l'ensablement et faire de cette ville de l'intérieur un port de mer de premier ordre.

A Nantes encore il y a de vastes chantiers de constructions maritimes, qui fournissent des steamers à tous les pays du monde.

Ceux qui sont familiers avec le travail d'émigration savent combien il est difficile d'entreprendre une campagne de propagande dans un pays étranger. Il faut beaucoup de tact pour ne point susciter des hostilités funestes. MM. Smart et Wiallard ont reçu partout un si bon accueil qu'ils augurent bien des agences qu'ils ont établies en France.

En Belgique, les perspectives sont meilleures encore, le gouvernement favorise l'émigration et préfère voir les émigrants belges s'établir au Canada, que partout ailleurs.

Quand M. Smart a quitté Anvers, le commissaire d'émigration recevait tous les jours deux cents lettres environ, demandant des renseignements sur le Canada.

Les Belges sont des colons de premier ordre. Tous ceux qui sont venus au Canada ont fait de bon travail, et créé des exploitations prospères.

L'agent du Canada à Anvers, M. J. de Cœli est lui-même Belge de naissance. Il a habité vingt ans le Canada, parle quatre langues et connait à fond son affaire.

Avec une telle organisation il est permis d'espérer pour la saison prochaine une invasion de colons de langue française. Nous n'en aurons jamais trop.

BOITES A FROMAGE

A la conférence sur l'industrie laitière tenue récemment, M. J. A. Ruddick, chef du bureau de l'Industrie Laitière, à Ottawa, a appuyé fortement sur l'utilité d'avoir de meilleures boites à fromage. Les boites a-t-il dit, sont nécessaires pour protéger le fromage dans le transport, pour en faciliter la manipulation et afin de pouvoir empiler les meules sur une assez grande hauteur dans les entrepôts sans les écraser. Sans les boites, le fromage ne peut être délivré en Grande-Bretagne en bon état. Donc, s'il est nécessaire d'avoir des boites à fromage, il est naturellement important que de ces boites soient assez fortes pour arriver à destination en bonne condition. Plusieurs expéditions de fromage arrivent de l'autre côté de l'Océan avec 25 pour cent des boites brisées. Même quelques-uns des rapports des inspecteurs, accusent un percentage plus élevé. Ceci veut dire en somme, que le quart de l'argent payé pour les boîtes à fromage, a été dépensé en pure perte; et il y a encore plus que cela : c'est que les boites qui arrivent brisées, non seulement rabaissent la valeur du fromage, mais en même temps donnent une apparence à la marchandise qui est loin d'être allèchante pour l'acheteur.

Quelles sont les raisons de ce regrettable état de chose ? En premier lieu, nous avons augmenté le poids de nos meules de fromage; et ensuite nous avons réduit la force de la boite en employant un placage plus mince et une qualité d'orme inférieure. De plus, il est évident que plusieurs fabricants de boites n'ont jamais appris leur métier convenablement, parce qu'une grande quantité d'entre elles sont à peine ajustées. L'augmentation du prix et la rareté de l'orme ainsi que le demande des fabricants de fromage pour une boite à bon marché, ont poussé les fabricants de boites à en réduire l'épaisseur, de façon que, le matériel en vente aujourd'hui n'a plus la force voulue. On ne devrait jamais couper moins de cinq épaisseurs au pouce ; plusieurs sont coupées de six et même de sept.

Un autre défaut de placage c'est que le bloc n'est pas toujours suffisamment bouilli pour amollir le bois, de sorte que les couteaux à fendre, l'éclatent en le coupant, ce qui fait qu'il se fendille aisément. un autre résultat du bouillage insuffisant c'est que les sels du bois ne sont pas extraits, conséquemment les boites faites avec ce bois, moisissent très rapidement.

Lorsque j'ai commencé à acheter des boites pour les chambres de maturation, a dit M. Ruddick, j'ai insisté pour avoir un placage choisi et solide. Les fabricants de boites voulurent me faire accepter des bandes minces ; quelques-uns mêmes prétendaient que ce placage serait plus résistant que celui d'une plus forte épaisseur. J'ai dû payer deux sous de plus par boite pour les avoir plus fortes et mieux clouées, mais j'en ai obtenu plus d'avantage, parce que les rapports des expéditions de chambres de maturation indiquent, que seulement un ou deux pour cent de ces boîtes se sont brisées. Naturellement, ces changements avaient été soigneusement placés dans les chars et non pas laissés en piles de quatre à rinq pieds de hauteur au risque d'être renversés et brisés par le premier choc. Des centaines de boîtes sont brisées de cette façon et je suis persuadé qu'il y a assez de gaspillage dans l'ajustement des boîtes, soit à la fromagerie soit à l'entrepôt, pour contrebalancer cette différence de deux sous. Les boîtes se vendent en ce moment un cent par pouce en profondeur, et la partie coupée est absolument gaspillée.

Si les boîtes ne sont pas complètement sèches lorsqu'elles sont placées sur le fromage, le moisissage commence rapidement. Ceci arrive plus particulièrement dans la saison froide lorsque les boites sèchent lentement.

Il ne faut pas perdre de vue en demandant des boîtes pouvant contenir les meules de fromage sans ajustage, qu'elles se rétrécissent quand même en sèchant de façon qu'une boîte mesurant douze pouces, se rétrécira en séchant à onze pouces et demi. Aussi la même boîte reviendra de nouveau à sa grandeur originale lorsqu'elle aura été dans un entrepôt pour à peu près une semaine, parce qu'elle absorbe l'humidité contenu dans le fromage. En ajustant des boites sèches sur le fromage, il est donc nécessaire que le fromage projette d'à peu près un quart de pouce du bord de la boîte. Personne ne s'imaginerait qu'il est nécessaire d'attirer l'attention sur l'importance qu'il y a d'avoir une boîte du diamètre voulu pour donner une belle apparence au fromage qu'elle contient. Aucune boîte ne pourra endurer un choc quelconque si elle n'est pas bien remplie pa rle fromage à l'intérieur.

Wl A. CLEMONS,
Rédacteur au Ministère de l'Agriculture.

M. JEROME EN BELGIQUE

Un journal belge de Namur, "L'Ami de L'Ordre", publiait le 8 mars, l'entrefilet suivant que nous reproduisons avec plaisir :

On nous écrit d'Eghezée :

"Une intéressante conférence sur l'émigration au Canada a été donnée chez M. Dubois, à Eghezée, par M. Tréau de Coeli, agent du gouvernement canadien, à Anvers, avec le concours de M. Martin Gé- ex-membre du Parlement du Manitoba.

M. Gérôme a lumineusement démontré les avantages que les émigrants trouvaient au Canada pour la culture et l'élève du bétail. Il a insisté sur l'estime particulière dont jouissaient les Belges, réputés pour leur courage, leur bon travail et leur esprit d'ordre et d'économie.

Nous souhaitons bons succès à nos jeunes compatriotes qui vont prochainement s'embarquer pour le Canada et nous engageons ceux qui seraient disposés à les imiter, à s'adresser à M. Tréau de Coeli, 29, rue du Souci, à Anvers, et non aux divers individus qui se disent agents d'émigration, sans avoir de mission officielle."

Le Canada en France

Le "Petit Journal" de Paris, dont on connait l'immense circulation publiait le 9 mars dernier l'article suivant qui prouve l'intérêt qu'on porte en France à l'immigration au Canada :

"Un des membres du gouvernement du Canada, M. J. A. Smart, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, est depuis quelques jours à Paris, où il vient pour s'occuper plus spécialement de la question de l'émigration.

Le mouvement de l'émigration française vers le Canada a pris en ces dernières années une réelle importance qu'explique la situation particulière de cet état qui fut l'une de nos plus belles possessions coloniales, où subsistent encore tant d'éléments français et qui compte dans sa population plus de trois millions de sujets issus des premiers colons normands et bretons.

Méthodiquement, le gouvernement canadien, à la tête duquel se trouve depui sept ans Sir Wilfrid Laurier — un Français d'origine qui vint à Paris, l'année dernière, — poursuit la mise en valeur de son immense territoire.

C'est ainsi que depuis quelques années, le pays situé entre les montagnes Rocheuses et le lac Ontario s'est presque complètement transformé et est en passe de devenir l'une des plus riches provinces canadiennes. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement accorde de nombreuses concessions à ceux que leurs aptitudes, leurs connaissances agricoles mettent à même de tenter fortune avec quelques chances de succès dans cette région. En sept ou huit ans le total de ces concessions s'est élevé à 5,000,000 d'hectares.

L'an dernier, la production du blé au Canada a été de 125 millions de boisseaux, chiffre très important si l'on tient compte du terrain, encore restreint comparativement, mis en exploitation.

La construction de voies ferrées est poussée très activement, suivant un plan depuis longtemps arrêté. Les chemins de fer canadiens s'augmenteront cette année encore de 1,500 à 1,800 kilomètres.

Les statitsiques concernant l'émigration, enfin, qui, jusqu'à un certain point, permettent de juger des ressources qu'offre un pays, établissent qu'actuellement ce mouvement est très important au Canada. Une cinquantaine de mille Américains ont franchi leurs frontières depuis moins d'un an, pour aller chercher fortune dans les pays neufs du Canada occidental.

QUE VENDONS NOUS

La "Presse" de Montréal relève avec beaucoup d'à-propos et de bon sens, une erreur fort commune qu'elle soit volontaire ou non et qui consiste comme le faisait tout récemment M. Tarte, à supprimer du total de nos exportations de produits manufacturés canadiens, une foule de produits qui y doivent figurer de droit.

Nous ne saurions mieux faire que de citer notre confrère :

"Il n'est pas exact de dire que nous n'avons exporté en 1903 que pour vingt millions de piastres de produits manufacturés ; cette exportation est beaucoup plus considérable que le chiffre donné par notre confrère.

Ce chiffre ne représente que l'exportation de certaines industries ; il ne comprend aucune de nos exportations des industries forestières, agricoles et de la pêche.

Toute transformation d'une matière première constitue une industrie. Le beurre, le fromage, les bois semi-ouvrés, les conserves de viande ou de poisson sont des produits industriels au même titre que les fers en gueuse, les cartonnades, les meubles, etc.
tation de produits manufacturés

Nos exportations de ces produits ont été considérables, comme on peut s'en convaincre en consultant le tableau suivant :

....

Si nous résumons ces tableaux nous arrivons à un chiffre d'exportation de près de **83 MILLIONS** de dollars au lieu des **20 MILLIONS** indiqués par "La Patrie".

Pêcheries...	5,271,171
Forêts...	17,850,025
Animaux, etc...	32,631,831
Produits agricoles..	6,548,211
	$62,301,238
Manufactures...	20,624,917
	$82,926,155

soit plus de 38 p.c. de nos exportations totales.

C'est un joli percentage dont tout pays serait satisfait.

Ces soixante-deux millions de produits industriels exportés provenant de la transformation de matière premières obteaues de nos forêts, de nos champs, de nos pêcheries, représentent les plus belles et les plus fructueuses industries qu'un peuple puisse créer sur son sol.

Ignorer ces industries et ce qu'elles représentent d'énergie, de travail, de richesse dans l'examen de notre situation économique, c'est écarter de la discussion le facteur le plus important du problème et enlever toute autorité aux déductions basées sur une erreur aussi palpable.

LA MANDCHOURIE RUSSE ET LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Ecrit pour "l'Echo"

Terre de neige et de glace en hiver, terre de promesses au printemps, à la fois mystique et prosaïque ; province, occupant une large partie du nord de l'Asie, aujourd'hui en litige entre deux races et deux civilisations différentes, la Mandchourie, combien inconnue ne nous est-elle pas et cependant quelle le n'est pas son action vitale dans l'arène diplomatique du monde entier !

C'est d'elle qu'est sortie l'étincelle jaillissant du choc des Russes et des Japonais qui a mis le feu aux poudres et dont la flamme rougit l'est.

Trois ans à peine, son nom était quasiment inconnu au public ; aujourd'hui tout le monde le redit, il est l'objet de l'attention sérieuse de tous les cabinets. Mise en relief par le trans-sibérien, l'intérêt en elle s'accrût pendant la révolte des Boxers durant laquelle les armées Russes l'occupèrent pour protéger leurs intérêts nationaux, industriels et commerciaux.

Siège d'une civilisation ancienne son histoire couvrant près de deux siècles est aussi muette qu'obscure. Lors de la guerre Sino-Japonaise, sa population aborigène était évaluée à 13,000,000 d'habitants.

Mukden, l'ancienne capitale en comptait 200,000. Le reste était dessémné en nombreux villages parsemant les vallées fertiles du Songari, afiluent de l'Amour au nord, du Sira-Mouren ou Liao-Toung au sud et de la Yalou à l'est.

D'une superficie de 390,000 milles carrés — plus grande que la province de Québec — elle mesure 1,300 milles du nord au sud et 300 milles de l'ouest à l'est. Bornée, au nord par la Sibérie ; à l'ouest, par la Mongolie, au sud, par la Chine et le golfe de Petchili ; à l'est, par la Corée et la Sibérie ; elle se divise en Mandchourie Septentrionale ou Hé-Loung-Kiang centrale ou Ghirin, méridionale ou Ching-Ling.

La section est, où vivaient en paix nombre d'animaux à fourrure dans des forêts jadis vierges, est montagneuse ; la cime de quelques unes de ces montagnes atteint 12,000 pieds de hauteur. Le centre est une plaine immense. De vastes prairies ondulées pouvant nourrir de nombreux troupeaux de vaches, de bœufs, de moutons et de chevaux y verdissent au printemps ; de beaux champs où de riches moissons de toute sorte ondoient en été, où le blé mûrit et donne 30 minots à l'acre, s'étendent à perte de vue de chaque côté du chemin de fer. Le littoral parfois marécageux est d'une grande fertilité. On y récolte l'indigo, l'opium, le coton, le tabac et le riz.

Le sol, en général fertile, très riche dans les vallées et sur le bord du golfe, renferme de riches mines de fer, de houille, de sel et d'or dans les régions montagneuses. La Mandchourie bien développée peut aisément supporter une population de 40,000,000 d'habitants.

Sa frontière du nord correspondant à lal atitude de notre province de Québec et celle du sud, à celle de la Virginie ; protégée des vents continentaux du nord-ouest, par les ramifications des montagues Grand Khingan ; des vents maritimes de l'est, par les montagnes Chan-Chin et donnant libre entrée aux vents chauds du Petchili au sud ; son climat est naturellement varié. Les hivers, excessivements froids, gêlent les rivières pendant quatre mois ; pendant plusieurs semaines aussi la température reste au-dessous de 20. Les étés très chauds durant lesquels la croissance est des plus active, mûrissent les récoltes des pays tempérés et même des pays tropicaux.

Un pays plus grand que la France, situé au sud de la Sibérie, offrant tant davantages industriels, agricoles, commerciaux et politiques, ne pouvait qu'attirer l'attention Russe. Il ne fut pas longtemps inconnu : depuis plus de trente ans déjà la Mandchourie septentrionale est aussi russe que la Sibérie même.

Le gigantesque trans-sibérien, reliant la mer Baltique à l'Océan Pacifique, sillonnant l'immense mer de verdure et de neige qu'est tour à tour la froide Sibérie, comptant 390 belles stations richement bâties, coûtant $500,000,000, ayant une garde spéciale de 15,000 hommes, soldats choisis et très intelligents et un effectif roulant de 750 locomotives, 550 wagons voyageurs et 7,700 wagons marchands, ne pouvait prospérer romme il le méritait avec Vladivostock englacé pendant l'hiver comme seul point terminal.

La Mandchourie méridionale avec son port toujours libre de Chin-Wan-Tao sur le Petchili, offrait mieux. Le ministre Witte en décida et résolut la conquête.

Les brillants fils du soleil, ayant donné la volée aux pauvres célestes, croyaient en 1894 conserver Chin-Wan-Tao, dont ils s'étaient emparés dès le début de la lutte. Mais sur la représentation de la Russie, de la France et de l'Allemagne, les Japonais durent évacuer ce port. En 1895 la Russie le louait de la Chine et le baptisait Port-Arthur, en même temps qu'une branche du trans-sibérien longue de 1,000 milles descendant de Harbin le reliait à St Pétersbourg, 6,000 milles ouest.

La construction de ce chemin de fer qui rend l'occupation de la Mandchourie possible fut exécuté au moyen du travail asiatique.

Chinois, Coréens, Japonais, travaillèrent avec les Russes : soldats ou simples ouvriers, tous soumis aux gardes qui les traitaient comme s'ils fussent tous été de la même race. En temps de paix les Russes sont très sociables leur cruauté dans les massacres est le résultat des vexations mises à profit par des meneurs fanatiques pour déchaîner la fureur d'un peuple patriote. Les Asiatiques se montrèrent bons ouvriers. Recevant 40c en hiver et 30c en été, la compagnie voulut réduire les gages à 20c comme c'est l'usage en Chine, mais elle dut les rétablir au premier taux sous peine de perdre ses clients jaunes qui refusaient de travailler. Les Russes, aussi dociles qu'intrépides, aussi paisibles avant et après le combat que furieux durant la mêlée, sont de bons travailleurs, maniant la pêle aussi bien que le fusil. Mariés, ils avaient leur famille avec eux; garçons, le gouvernement encourageait nombre de jeunes filles à immigrer afin que tous, une fois leur service fini, prennent une terre le long de la ligne, pussent y faire un doux chez-eux. Entre tous, se remarquait le Cosaque, vaillant et brave qui a toujours été comme l'avant-garde de l'immigration Russe.

S'emparant du pays sur terre par la voie ferrée qui, en outre des ouvriers qu'elle employait, amenait chaque jour de nouveaux colons ; on opérait aussi cette conquête pacifique, par mer. Les navires aux couleurs russes qui sillonnaient le Pacifique apportant de centaines de paysans à destination de la Mandchourie, se multiplièrent comme par enchantement durant les dix dernières années. Chaque fermier y venait avec sa femme, ses enfants, ses machines agricoles et la ferme volonté d'y fixer son chez lui. Ayant servi dans l'armée, il était à même de se protéger des maraudeurs chinois. Et là où il se bâtit, il se rendit maître. La vallée de l'Amour était jadis la demeure de milliers de Chinois, aujourd'hui les Russes y sont ; ainsi en est-il de celle du Songari. Tout le long de la voie ferrée de Harbin 50,000 h., présente capitale, bâtie au milieu d'un riche district agricole, nouvelle Moscou asiatique, jusqu'à Port-Arthur transformé en un autre Gibraltar, étaient des milliers de villages où vivaient des milliers de célestes, aujourd'hui ce sont des slaves. De riches fermes s'y sont multipliées, de magnifiques édifices publics ont été édifiés, d'importantes maisons commerciales ont pris naissance, de riches églises grecques se sont élevées au milieu de ces colonies florissantes et là où de bandes maraudaient, l'ordre règne.

La loi chinoise a continuée à exister en Mandchourie, mais elle a été mise en force par l'autorité Russes. La réprimande prompte et sévère n'a guère besoin d'être répétée pour que le Chinois apprenne sa leçon en une fois.

Ainsi, par la construction de chémins de fer, de villes, de fortifications, l'établissement de maisons de commerce, la création de nouvelles industries, la possession de plus de cent mille fermes vui sont dans les mains des Russes, la Mandchourie est aussi Russe que l'est de la Sibérie. Aucun pays ne la lui fera évacuer sans sortir victorieux d'un des plus terribles conflits que le monde ait encore vus.

Tout ce progrès n'a jamais été bien vu des Japonais ; il ne s'accorde nullement avec les idées belliqueuses des Mikado. Chaque pays a ses rêves et lorsqu'ils sont contredits par ceux d'un autre, la lutte s'en suit. Une Mandchourie Russe est un frein à l'ambition japonaise, ces derniers la considèrent comme un danger et une menace. Une Mandchourie Japonaise serait la domination de 400,000,000 asiatiques par des insulaires aussi ambitieux que remuants et certes le monde pourrait bien y voir jaune alors. Mais les Cosaques se chargent de leur donner sur la casaque et de les rendre un peu moins prétentieux, cependant ils ne seront pas sans se faire payer parfois de retour car des deux côtés il y a de bons soldats.

Quel bienfait que la paix ! mais la justice dans la paix car la paix est dans la justice.

MARIUS ASSIE.

Feuilleton de L'ECHO

A l'Ombre du Gibet

du MANITOBA

7 (Suite)

V

La voix des étoiles

Le roi Louis aimait les roses. Tout ce qu'il y avait de royal en lui était attiré vers la reine des fleurs. Tout ce qu'il pouvait désirer de beauté trouvait sa réalisation dans ces splendides couleurs, dans ces somptueux parfums. Les Grecs croyaient que la rose rouge était née lorsque Vénus, voyant Ascagne endormi au milieu des roses blanches, pressa sur ses lèvres des poignées de ces fleurs, et les pâles pétales revêtirent, sous les baisers de la déesse, leurs ravissantes nuances écarlates. Louis XI ignorait, à coup sûr, cette légende ; mais la rose rouge avait sa préférence et tout un coin du jardin royal lui était consacré. Dans la partie la plus ancienne du palais, tout près de l'antique et grise tour où le roi aimait à venir examiner les étoiles et méditer sur d'étranges sciences, au pied d'une terrasse dont les degrés étaient jonchés de pétales, la terre était couverte d'un miraculeux épanouissement de roses. Toutes les nuances du rouge étaient reprrsentées dans cet éblouissant parterre, depuis la rose pâle, que les lèvres de la déesse n'avaient dû qu'effleurer, jusqu'à l'écarlate souriante qui évoquait les lèvres d'Aphrodite ; depuis la pourpre impériale d'un César triomphant, jusqu'au cramoisi, si sombre qu'il était presque noir, noir comme le sang refroidi sur la cuisse déchirée d'Adonis. En ce lieu, où les étoiles le fuyaient ou le décevaient, le roi Louis, descendant prudemment les marches de la tour avec des noms de saints sur ses lèvres minces, venait respirer, dans le jour ensoleillé où à la clarté de la lune, les parfums de ses roses, chercher un peu de repos pour son esprit inquiet, un peu de calme pour son cœur angoissé.

Le lendemain de sa visite à la taverne de la Pomme de Pin, le roi Louis était assis dans son parterre de roses, respirant avec joie l'air embaumé, tandis que ses petits yeux aigus allaient alternativement d'un rouleau de parchemin étendu sur son genou, au visage d'un homme debout près de lui ; il parlait à voix basse, indiquant, sur le parchemin déroulé, des marques et des figures. Le compagnon du roi était un vieillard vêtu d'un manteau fourré ; sa figure était toute plissée par les années et par l'étude, et ses yeux semblaient toujours regarder des choses invisibles. Dans sa main droite, il tenait un globe de cristal, et chaque fois que le roi retombait dans l'examen silencieux de son rouleau, le sage levait le globe scintillant et plongeait le regard dans ses profondeurs vitreuses avec un air de sagesse exagérée.

Le roi, après être resté un long moment absorbé, releva la tête et, immédiatement, les yeux de l'astrologue se reportèrent sur le visage de Louis :

— Vous connaissez l'aspect des corps planétaires et vous savez quel rêve étrange j'ai fait trois nuits de suite.

Le sage inclina gravement la tête. Le roi lui avait déjà, ce matin-là, conté son rêve dans tous ses détails une douzaine de fois au moins. Et ce songe semblait s'être amalgamé avec l'éclat du soleil et le parfum des roses, faire partie du chœur des oiseaux. Mais le vieillard écoutait le récit avec le même air d'attention surprise qu'il avait eu la première fois :

— Je rêvais que j'étais un pourceau, cherchant ma vie dans les rues de Paris, et que je trouvais, dans le ruisseau, une perle de grand prix. Je la mis dans ma couronne et elle emplissait Paris de sa clarté. Mais elle devint si pesante à mon front, que je la jetai, et j'allais l'écraser sur le sol, quand une étoile se détacha du ciel et m'arrêta ; alors, je m'éveillai, tremblant..

La voix nasillarde du roi répétait, sur le même ton bourdonnant le même récit. Puis, tout à coup, Louis, avec la vivacité d'un oiseau de proie, relevait la tête vers l'astrologue, et lui demandait brièvement :

— Eh bien ! que vous en semble ?

L'astrologue hocha la tête.

— Les étoiles sont brillantes, dit-il lentement, mais leur éclat est troublant pour les yeux mortels et il est difficile de lire entre les rayons de leur resplendissement. Les rêves sont obscurs et il est difficile, pour les esprits humains, d'interpréter leur obscurité.

Le roi fronça les sourcils.

— Je sais, ma foi fort bien, dit-il, que les étoiles sont brillantes et que les rêves sont obscurs, mais ta sagesse est nourrie, vêtue et logée pour me dispenser une science plus profonde que celle-là. Interprète mon rêve pour la France comme Joseph interpreta le songe de l'Egyptien.

Avec un visage impassible, l'astrologue scruta son globe de cristal.

— Voici comment je lis l'énigme de votre rêve, sire, répondit-il. Il est un homme, dans les bas-fonds, qui, s'il est exalté jusqu'aux hauteurs, peut vous rendre de grands services, et qui, pourtant, peut vous inquiéter au point que vous désiriez le rejeter dans les profondeurs d'où il s'éleva. Les étoiles paraissent annoncer une telle venue et, il me le semble, cet étranger aurait une influence puissante et heureuse pendant une période de sept jours, à compter de celui-ci. J'ai cherché et cherche en vain à voir quelque chose de cet homme dans le cristal. Je vois confusément de grandes foules de peuple, des cortèges et des mascarades, des chevauchées de soldats, des batailles et des effusions de sang, et une grande victoire pour la France... Puis, une étoile tombe du ciel, et la vision disparaît.

Le roi demeura silencieux pendant un moment ; ensuite, d'un geste impérieux, il congédia l'astrologue qui regagna la tour et monta l'escalier tournant jusqu'à la salle où il poursuivait ses études occultes. Le roi se mit à marcher de long en large, surexcité, indifférent aux roses et ne pensant qu'aux étoiles.

— Si François Villon était roi de France, marmonnait-il. Comme ce rimeur insensé s'enflammait, hier soir ! Proverbialement, les fous sont chanceux, et un fou pourrait sauver Paris pour moi, comme une folle fille sauva la France pour mon père.

Un bruit de pas pesants, derrière lui, l'arracha à ses méditations. Se retournant, il aperçut le compagnon de son aventure de la veille.

— Eh bien ! Tristan ? questionna-t-il avec appréhension, car Tristan avait, sur les lèvres, le mauvais sourire qu'il arborait toujours quand il avait des nouvelles de quelque espèce désagréable à délivrer.

— L'oiseau s'est envolé, sire, dit-il. La blessure de Thibaut d'Aussigny était plus légère que nous ne l'àvions cru hier soir. Après que nous l'eûmes fait transporter chez lui, il s'échappa sous un déguisement et, comme je le crois, il s'est enfui de Paris pour rejoindre le duc de Bourgogne.

Le roi haussa les épaules avec insouciance :

— Je souhaite au duc beaucoup de plaisir avec lui. Il est plus dangereux pour mon ennemi quand il est du côté de l'ennemi. Où sont les coquins d'hier soir ?

— La canaille de la taverne est sous la garde de messire Noël.

— Et mon rival en royauté ?

— Le barbier Olivier a charge de lui. Pour moi, je ferais pendre sur-le-champ le mécréant.

— Son tour viendra, compère, n'en doute pas. Mais les étoiles m'avertissent que j'ai besoin de ce gueux de poète. Tu connais l'histoire d'Haroun-al-Raschild ?...

Tristan étouffa un bâillement et un sarcasme.

— Une autre histoire, sire, dit-il, sur un ton de protestation pitoyable, car les récits du roi ne divertissaient guère Tristan.

Louis continua cependant, indifférent aux sentiments de son compagnon :

— ... Et la façon dont il ramassa dans la rue un gueux d'ivrogne et l'emmena dans son palais. Quand le gredin s'éveilla, les courtisans le persuadèrent qu'il était le Calife, et le Commandeur des Croyants s'amusa énormément de la conduite que tint son remplaçant. Je me promets une distraction de ce genre.

Tristan contempla le roi avec ébahissement. Cette forme d'amusement était nouvelle pour lui et ne paraissait pas l'intéresser particulièrement.

— Allez-vous lui laisser croire qu'il est le roi, sire ? demanda Tristan.

Un sourire bizarre plissa la face malicieuse de Louis.

— Pas tout à fait, dit-il. Quand il s'éveillera, on lui affirmera qu'il est le comte de Montcorbier et Grand Connétable de France. Ses singeries peuvent m'amuser, sa bonne étoile peut me servir et son éloquence peut aider à me venger de certaine fille entêtée qui m'a dédaigné. Envoie-moi Olivier.

Tristan s'inclina gravement et tourna les talons. En lui même, il était enclin à une sorte de mépris pour les fantaisies du roi. Quand il y avait chance de pendre un homme, c'était, selon lui, une perte inutile de temps que s'en amuser de cette façon. La politique du chat envers la souris n'avait pas les sympathies de Tristan. Il penchait, évidemment, pour celle du chien envers le rat.

Louis reprit sa promenade inquiète, les mais derrière le dos et la tête en avant, comme s'il scrutait le sol pour retrouver quelque objet perdu. Il était fort occupé à examiner maintes idées. Il savait parfaitement combien sa situation était précaire, combien peu populaire il était, combien forte était l'armée que le duc Charles de Bourgogne avait réunie contre lui, combien peu il pouvait compter sur la fidélité du peuple de Paris, dès que l'ennemi aurait franchi d'un pas les portes de la capitale. Il était très ambitieux, très confiant, très brave, et, cependant, il rendait compte que l'ambition, la confiance et le courage ne suffisaient pas, dans la crise présente à soutenir son trône. Le côté superstitieux de sa nature se tournait, impatient, vers l'inconnu et son esprit s'absorbait sur des globes de cristal ou s'envolait parmi les orbes des planètes, cherchant à toute force d'occultes révélations. Pour les superstitieux, des bagatelles deviennent les leviers géants des destinées, et l'escapade que le roi avait faite la veille avait laissé une impression profonde sur son esprit. Le pittoresque malandrin, qui avait si alertement formulé son désir de régner sur la France et de la sauver, devait, à coup sûr, tenter le goût qu'avait le roi pour toutes les excentricites ; mais la rencontre du poète survenant après le songe étrange et suivie des vagues pronostications de l'astrologue, prenait aux yeux du roi, une importance extraorhinaire. Il avait toujours dans l'esprit le souvenir de la sainte et radieuse fille qui, comme une envoyée du Ciel, était venue au secours de son père au moment où la fortune de celui-ci était en fort mauvaise posture, et ce fut avec le sérieux le plus absolu qu'il se permit d'espérer et presque de croire qu'un secours semblable lui viendrait du fantastique rimeur qui l'avait si singulièrement malmené, la veille, à la taverne de la Pomme de Pin. Quand, enfin, il releva la tête, ses yeux aperçurent une forme plus séduisante que celle de Villon, et cette vue, cependant, ne servit qu'à confirmer le roi dans ses pensées.

Une jeune fille, très belle, grande, majestueuse, impérieuse, arrivait par l'une des allées du jardin, les bras pleins de grandes fleurs rouges. Si le roi eût été instruit des choses antiques, il aurait comparé la superbe fille à quelqu'une des glorieuses déesses du Pantheon des Grecs. Mais, comme il ignorait ces légendes, il constata seulement que la jeune fille était très belle, que sa beauté le tentait extrêmement et éveillait en lui un sentiment de rancune à cause de ses hommages repoussés. Cette magnifique personne que Thibaut d'Aussigny voulait épouser, que le roi convoitait, qu'un poète insensé adorait, quel rôle allait-elle jouer au cours de la fantastique comédie qui s'ébauchait dans l'esprit baroque de Louis XI ?

Catherine de Vaucelles vit le roi, et lui fit une cérémonieuse révérence.

— Où allez-vous, madame ? demanda Louis.

— Sire, vers Sa Majesté la reine, qui m'avait envoyée cueillir des roses, répondit-elle tranquillement.

— Donnez-m'en une, dit le roi.

La jeune fille lui tendit l'une des plus longues et des plus rouges de sa splendide brassée, et le roi, balançait légèrement la fleur, en frôla la joue de la belle, en la regardant d'un air moqueur.

— Vous êtes une mignonne enfant, dit-il. Vous auriez pu avoir l'amour d'un roi. C'est bon, vous avez été sotte. Est-ce que Thibaut d'Aussigny ne vous fait pas la cour ?

— Il fait profession de m'aimer, sire, et moi, je fais profession de le haïr.

— Il a été grièvement blessé hier, pendant une rixe, dans une taverne.

— Seulement blessé ? laissa échapper la jeune fille avec un petit cri désappointe.

— Votre sollicitude est adorable, remarqua le roi en riant de bon cœur. Réjouissez-vous. Il peut en échapper, et nous avons mis la main sur son meurtrier. Il portera la peine de son crime.

Catherine s'avança un peu plus près du roi. Ses yeux brillaient étrangement et elle ne sut pas dissimuler une certaine vivacité dans le ton de sa voix.

— Sire, je ne veux aucun mal à cet homme pour avoir blessé Thibaut d'Aussigny.

— Vous êtes la clémence en personne. Il ne ferait pas bon d'avoir une femme sur le trône. Mais toucher à un seigneur d'importance, c'est toucher à l'autorité tout entière. Le meurtrier aura la hart au cou.

La jeune fille fronça légèrement les sourcils :

— Cet homme ne mérite pas de mourir, sire. Thibaut était un traître, un félon...

La joie de Louis fut plus complète ; mais il conserva, dans ses paroles, la gravité convenable :

— Prenez garde, ma mie, de vous laisser deviner Mais, vous autres, femmes, êtes d'intarissables fontaines de compassion. Si la vie de ce coupe-jarret vous intéresse, plaidez sa cause auprès de Mgr le Grand Connétable.

La jeune fille eut un geste de désespoir.

— Thibaut est impitoyable, dit-elle.

Sa bouche prit une expression de dureté quand elle pensa à l'homme qu'elle haïssait et à l'échec imprévu qui déjouait sa tentative d'en débarrasser sa route, mais elle reprit son léger sourire aux premiers mots qu'ajouta le roi :

— Thibaut n'est plus en charge. Tentez la chance auprès de son successeur.

Elle se pencha vers le roi, suppliante :

— Son nom, sire ?

Louis la regarda pensivement :

— Il s'appelle le comte de Montcorbier, dit-il. C'est un étranger à notre cour, mais il a trouvé le chemin de mon cœur. Il est arrivé hier soir, venant du Midi, avec une bonne escorte. Il m'est hautement recommandé par notre frère de Provence. Je crois qu'il me servira loyalement, et je suis sûr qu'il sera toujours accessible aux prières de la beauté.

Le roi avait un sourire affable pendant que ces mensonges glissaient tranquillement sur ses lèvres. Il s'amusait énormément à tirer ainsi les fils de la comédie qu'il préparait.

— Vous aurez une audience avec lui, continua le roi.

Mais il aperçut, sur les degrés de la terrasse, la familière silhouette du barbier royal, qui approchait respectueusement. Il l'appela :

— Olivier, tout à l'heure, quand Mgr de Montcorbier prendra l'air dans le jardin, tu lui amèneras madame. As-tu compris ?

Il revint à Catherine et, de sa rose, lui chatouilla une seconde fois le menton :

— Allez, maintenant, ma fille, car notre epouse et votre reine doit être impatiente d'avoir ses roses.

Catherine salua le roi et monta lentement les degrés qui menaient au palais. Louis la regardais s'en aller ; il la suivit du regard jusqu'à ce qu'elle eût disparu, puis se tourna vivement vers son serviteur :

— Eh bien ! mon excellent barbier, que devient François Villon ?

— Quelques gobelets de vin drogué, hier soir, l'envoyèrent dormir en prison. Ce matin, il s'est éveillé dans un palais, enveloppé dans les draps d'un lit royal. Je lui ai taillé la barbe et je l'ai rasé, il a été lavé, somptueusement habillé et finement parfumé. Il est transformé à tel point que son plus intime ami ne le reconnaitrait pas et il ne semble même pas se reconnaître lui-même. Ma parole, il se comporte comme s'il était courtisan depuis sa naissance.

Le roi eut un petit rire amusé :

— Je ne doute pas que, lorsque le chacal fut revêtu de la peau du lion, il ne se prit lui-même pour un lion. Mais n'est-il pas surpris ?

— Beaucoup trop surpris, sire, pour le laisser paraître. Les serviteurs qui l'entourent lui assurent avec la plus extrême gravité, qu'il est le Grand Connétable de France. Il croit qu'il rêve, je suppose, et, trouvant le rêve à son goût, il l'accepte.

— Rappelle-toi, dit Louis, qu'il faut t'en tenir aux données convenues. Le personnage est arrivé de Provence hier soir ; nul, en dehors de moi, de toi et de Tristan, ne doit savoir qui il est en réalité. Raconte à toute la cour qu'il est le comte de Montcorbier, favori de notre frère de Provence, et à présent mon ami et mon conseiller. Tu sais que j'ai de l'affection pour toi, Olivier, et que Tristan et moi sommes excellents compères ; mais ni l'une ni l'autre de vos têtes ne serait ferme sur vos épaules si cette fantaisie que je me paie était gâtée par des indiscrétions ou des maladresses.

Olivier fit une profonde révérence.

— Je ne saurais parler pour Tristan, sire, dit-il, mais je puis parler pour moi-même. Le dieu Harpocrate n'est pas plus l'emblème du silence que moi, quand il est de mon devoir de tenir ma langue.

— C'est bien, dit Louis. Je réponds de Tristan. Envoie-moi ici maître Villon de Montcorbier.

Avec une nouvelle révérence, Olivier prit congé du roi et rentra au palais. Le roi mit pensivement le nez sur la rose que Catherine lui avait donnée. Le parfum parut l'amadouer et il flâna au soleil, repaissant son imagination du plaisir qu'il eprouvait toujours à jouer avec la vie des autres.

— Ce mauvais drôle se trémoussera à mon caprice comme un pantin au bout d'une ficelle. Ce serait vraiment le comble si Mme Catherine dédaignait Louis pour s'amouracher de ce loqueteux. Il sera pendu pour s'être moqué de moi. Mais il avait l'attitude d'un roi, malgré ses trous et ses guenilles, et nous le ferons goûter à la splendeur.

Jetant un coup d'œil vers la terrasse, il aperçut Olivier le Daim qui revenait et il pensa que le barbier servait de hérant au nouveau Grand Connétable. Derrière Olivier, parut un groupe de pages, à la suite desquels le roi put voir un personnage resplendissant, vêtu de drap d'or.

— Voici mon saltimbanque aussi pompeux que s'il était né dans la pourpre, se dit Louis.

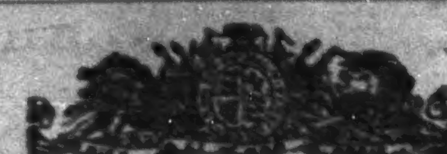
Il se dirigea en hâte vers la porte de la tour, et il disparut juste au moment où le cortège descendait les degrés du Jardin des Roses.

Dans la porte de la tour, il y avait une petite grille, fermée par un volet à glissières, et, par là, le roi observa, avec une infinie jubilation, les diverses scènes de la comédie qu'il avait arrangée. Olivier ne s'était pas trompé quand il avait dit que maître Villon était grandement changé. Le barbier, opérant lui-même, avait tellement approprié et rasé ses joues, maintenant sans barbe, peigné et arrangé sa chevelure, que le visage du poète était aussi différent de celui du pilier de taverne de la veille que la face de la lune est différente de la pauvre clarté d'une lanterne. Villon était aussi somptueusement accoutré que s'il eût été prince du sang : les rayons du soleil semblaient recevoir un nouveau lustre au contact de son habit de drap d'or ; l'air était enrichi de son parfum, et le monde entier réjoui de ses fourrures et de ses joyaux. Bien qu'il fût apparent que le poète déguisé se débattait dans un dilemme désespérant, il réussissait, cependant, à se comporter avec la dignité qui convenait à sa pompe royale. Olivier s'inclina très bas devant le personnage.

— Votre Dignité daignera-t-elle attendre quelques instants dans ce parterre de roses ? demanda-t-il.

Le gentilhomme vêtu d'or contempla Olivier avec ébahissement. En réalité, le gentilhomme vêtu d'or était dans un état d'esprit des plus perplexes. Quelques minutes auparavant, il avait vu, dans un miroir, ses joues et son menton rasés, ses cheveux coiffés avec élégance, et il s'était efforcé d'associer l'image méconnaissable que lui offrait le miroir avec le visage qui lui était familier, mal lavé, mal peigné, avec une barbe inculte. Il jeta un regard sur les splendides vêtements qui le couvraient et sa mémoire perplexe cherchait vainement à y retrouver ses guenilles sordides et tachées de vin. Il regarda les pages solennels qui l'entouraient, portant des coupes et des flacons dorés, et il essaya de se rappeler comment, de la société de maître Robin Turgis, il s'était transporté dans ce milieu opulent et somptueux. Son cerveau, dans cet effort, lui fit mal et il renonça à comprendre. Olivier répéta sa question, et enfin Villon retrouva l'usage de sa langue, bien que sa voix parût étrange et creuse à ses oreilles.

(A suivre)



Resumé des Règlements concernant l'exploitation des mineraux sur les terrains de la Puissance au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Territoire du Yukon.

CHARBON.— Les terrains houillers peuvent être achetés au prix de $10 par acre pour le charbon mou, et de $20 pour l'anthracite. Nul individu, nulle compagnie ne peut acquérir plus de 320 acres.

Un droit régalien s'élevant à 10 centins par tonne de 2,000 livres sera perçu sur l'extraction totale.

QUARTZ.— Toute personne âgée d'au moins dix-huit ans, et toute compagnie par actions détenant un certificat de mineur libre, peut obtenir l'inscription d'un emplacement minier.

Un certificat de mineur libre s'obtient pour une période de une ou plusieurs années, mais pas plus de cinq, moyennant payement à l'avance de $10 par année pour un particulier, et de $50 à $100 par année pour une compagnie, suivant son capital.

Un mineur libre qui a découvert des mineraux dans un terrain, peut localiser un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds, en le délimitant par deux poteaux légaux, portant avis de localisation, chaque poteau étant placé à une des extrémités de la direction suivie par le filon ou la veine.

Le "claim" devra être enregistré dans un délai de quinze jours, s'il est situé dans un rayon de dix milles d'un bureau d'enregistrement minier ; il est alloué un jour de plus par distance supplémentaire de dix milles ou fraction. Le prix pour l'inscription d'un "claim" est de $5.00.

Il devra être dépensé au moins $100 par an sur le "claim", ou la dite somme sera versée au greffier des mines en remplacement. Lors que le locataire d'un "claim" a dépensé ou payant une somme totale de $500, il peut, après arpentage fait, et en se conformant aux autres conditions requises, acheter le dit terrain à raison de $1 de l'acre.

Le Ministre de l'Intérieur peut accorder la permission de louer des claims contenant du fer, du mica, et aussi du cuivre dans le Territoire du Yuyon pour une étendue ne dépassant pas 160 acres.

La patente pour location minière doit spécifier le paiement d'un droit sur les ventes, n'excédant pas cinq pour cent.

Placers miniers, au Manitoba, et les Territoires du Nord-Ouest, mais non le Territoire du Yukon.— Les "claims" de placers miniers sont généralement de 100 pieds carrés ; droit d'entrée, $5.00, renouvelable annuellement. Pour la Rivière Saskatchewan Nord, les claims sont, soit des droits de banc ou des droits de rives : les premiers sont de 100 pieds de longueur et s'étendent entre l'étiage des hautes et basses eaux. Les derniers comprennent la fouille des bancs, mais s'étendent de l'autre côté jusqu'à la base de la falaise ou berge, sans toutefois dépasser 1,000 pieds. Là ou l'on se sert des machines à vapeur l'on peut obtenir des claims de 200 pieds de largeur.

Dragage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à l'exception du Territoire du Yukon.— Un mineur libre ne peut obtenir que deux locations de cinq milles chaque pour un terme de vingt ans dont le renouvellement est à la discrétion du Ministre de l'Intérieur.

Les droits du locataire sont restreints au lit submergé de la rivière ou bancs en dessous de l'étiage des basses eaux, et sont sujets aux droits possédés par toute personne qui pourrait avoir reçu l'autorisation de draguer les bancs ou posséderait des claims de rivage, excepté sur la Rivière Saskatchewan, ou le locataire peut draguer jusqu'à la marque d'étiage des hautes eaux sur chacun de ses emplacements.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle d'une saison à dater de la location, pour chaque cinq milles, mais lorsqu'une personne ou compagnie a obtenu plus d'un emplacement, il sera suffisant de posséder une drague pour chaque quinze milles ou fraction. La rente annuelle pour chaque mille de rivière louée est de $10. Un droit s'élevant à deux et demie pour cent sera perçu sur le rendement aussitot qu'il excedera $10,000.

Dragage dans le territoire du Yukon.— Six permis de cinq milles chaque peuvent être accordés à un mineur libre pour une période de vingt ans, également renouvelable.

Les droits du locataire sont restreints au lit ou bancs de la rivière submergés aux basses eaux, cette limite devant être déterminée par l'étiage des eaux au 1er aout de l'année dont date le permis.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle de deux années à dater du permis et une drague pour chaque cinq milles dans l'espace de six ans de la même date. Prix du loyer, $100 par mille pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente. Droit, dix pour cent, à percevoir sur le rendement dès qu'il dépasse $15,000.

Placers miniers dans le Territoire du Yukon.— Les claims de ruisseaux, torrents, rivières et de collines ne devront pas excéder 250 pieds de longueur, à mesurer sur la ligne de base ou suivant la direction générale du cours d'eau, la profondeur variant de 1,000 à 2,000 pieds. Tous les autres claims miniers devront être de 200 pieds carrés.

Les claims seront indiqués par deux poteaux légaux, un à chaque extrémité, qui porteront avis. L'entrée doit être obtenue dans un délai de dix jours si le claim se trouve dans un rayon de dix milles du bureau de greffier des mines. Une journée supplémentaire sera allouée pour chaque dix milles de distance en plus, ou fraction.

Toute personne ou compagnie qui jalonne un claim doit être détenteur d'un certificat de mineur libre.

Celui qui découvre une nouvelle mine a droit à un claim de 1,000 pieds en longueur, et si le parti se compose de deux personnes, la longueur du claim sera de 1500 pieds en tout, et il sera ne prélevé aucun droit régalien sur le rendement du dit claim ; le reste du parti n'aura droit qu'aux claims réguliers.

Droit d'entrée, $15. Droit régalien s'élevant à deux et demie pour cent de la valeur de l'or expédié en dehors du Yukon, payé au Controleur.

Aucun mineur libre ne devra obtenir la concession de plus d'un claim minier sur chaque cours d'eau particulier, mais le dit mineur peut se procurer un nombre illimité de claims en les achetant ; des mineurs libres peuvent également exploiter leurs claims en société pourvu qu'ils en donnent avis et payent un droit de $2. L'on peut abandonner un claim sur un cours d'eau, en en donnant avis et payant les droits.

Il doit être fait chaque année sur un claim, de l'ouvrage pour au moins $200, ou en remplacement, un paiement doit être fait au greffier des mines chaque année, se montant, pour les trois premières années à $200 et ensuite à $100 par année.

L'on doit chaque année se faire délivrer un certificat constatant que l'ouvrage requis a été fait, ou le droit payé ; à défaut de quoi, le claim sera considéré comme abandonné et sujet à être occupé et loué par un autre mineur libre.

Les limites d'un claim peuvent être déterminées de façon absolue en le faisant arpenter et en publiant l'avis dans la Gazette Officielle du Yukon.

Exploitation Hydraulique des Mines dans le Territoire du Yukon.— Des emplacements convenables pour l'exploitation hydraulique minière, ayant de un à cinq milles de front, et une profondeur de un ou plusieurs milles, peuvent être loués pour vingt ans, pourvu que le terrain ait été exploré par l'applicant ou par son agent ; qu'il soit reconnu impraticable comme placer minier, et qu'il ne renferme dans ses limites aucun claim minier déjà enregistré. Un loyer de $250 pour chaque mille de front et un droit régalien de deux et demie pour cent sur la valeur de l'or expédié hors des Territoires seront prélevés. Les opérations devront être commencées dans l'intervalle d'un an à dater de l'obtention du permis et il ne pourra pas être dépensé moins de $5,000.

Le permis ne comprend pas les métaux vils, le quartz et le charbon, et spécifie que tous terrains non exploités pourront être repris pour les fins de culture ou de construction.

PETROLE.— Tous les terrains de la Puissance, sans affectation dans le Manitoba, les Territoires du Nord Ouest, et le Territoire du Yukon, sont libres pour exploration concernant le pétrol, et le ministre de l'Intérieur peut mettre en réserve pour tout individu ou compagnie ayant des machineries sur le terrain exploré une étendue de 640 acres. Dans le cas ou l'explorateur découvrirait du pétrole en quantité payante, et établirait de façon satisfaisante une telle découverte, une étendue ne dépassant pas 640 acres, et comprenant les puits à pétrole et tels terrains qui pourront être fixés pourra être vendue au dit individu à raison de $1 de l'âcre, sujet à un droit régalien dont le montant devra être déterminé par ordre en conseil.

Ministère de l'Intérieur, Ottawa, 28e jour de février, 1903.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

Le Nord-Ouest Canadien

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéro 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou de celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle agée de plus de 18 ans, chaque homestead étant de l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTREE.—L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDITIONS A REMPLIR.—Un colon à qui une entrée de homestead a été accordé est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après :

1.—Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.—Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.—Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi, et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de residence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.—Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environs" employé ci-dessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prevaut des conditions des clauses (2) (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement clotur´es.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE.—La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

Informations.—Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homesteae. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, et tout autre minéraux, ainsi que copies des lois et des règlements. On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne dans la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part des terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

CHOSES FEMININES

Courrier de la Mode

MADEMOISELLE entre dans sa dix-septième année et l'heure du premier bal va bientôt sonner. Voici que la fillette s'évanouit dans les brumes du passé et que la jeune fille qui vient d'éclore, se prépare à entrer dans la vie, toutes ailes déployees. C'est l'émotion d'une timidité, qui aspire : se vaincre, c'est le rêve d'être jolie et d'être fêtée, c'est l'espoir caressé du triomphe, que quelques fleurs séchées en un précieux coffret rappelleront plus tard à l'imagination un peu blasé et qui regrette, au cœur un peu déçu et qui se souvient.

Point de papa, si économe soit-il, qui pour ce soir unique, ne consente à délier les cordons de sa bourse ; point de maman — fût-elle à cheval sur les principes — qui ne relâche en une telle occasion les rênes de sa sévérité ; point de bonne grand'mère qui ne découvre au fond de quelque tiroir aux reliques les rares dentelles ou la perle d'un orient précieux, qui embelliront, mademoiselle, l'incomparable fraîcheur de votre jeunesse, cet éclatant trésor.

Mais vous voilà préoccupée, indécise, j'imagine, sur le choix de votre toilette. Votre maman hésite, elle aussi ; que va-t-elle vous offrir ?

Eh ! bien, si j'étais à sa place, je prendrais un joli taffetas d'un blanc bien pur, bien mat — pas de couleur crême surtout — et j'en ferais le dessous de la robe. De la soie ! Je vois votre maman qui fronce légèrement les sourcils. Mais oui, rien n'est plus simple, rien n'est plus pratique, rien n'est plus — tranchons le mot — économique que la soie, et combien je la préfère à toutes ces "simili soies", étoffes en "toc", qui, à peine portées, s'affaissent lamentablement, communiquant à toute la robe leur aspect fripé, et, naturellement, ne pourront jamais offrir leur service à une autre toilette, ainsi que s'empressera de le faire cet excellent taffetas, que je vous recommande.

Comme dessus, je choisirai toujours — si j'étais à la place de votre maman, mademoiselle — un joli tulle point d'esprit. Il revient très fort à la mode, le tulle point d'esprit et sa solidité est très suffisante pour résister aux cotillons les plus enragés. A la jupe de cette robe, je vois trois volants. Dans l'ourlet de chacun de ces volants, nous passerons un ruban large d'un centimètre, et ce sera parfait. Le corsage très simple, à peine blousé et discrètement décolleté, comme il convient, sera pour sa part orné de deux volants formant berthe. Je complète cette toilette par une ceinture de liberty blanc, à pans noués de quatre ou cinq nœuds et qu'ornera une touffe de pâquerettes dont les pétales un tantinet rosés seront accompagnés de jolies herbes vertes. Même touffe de pâquerettes et d'herbes dans le cou, si la coiffure est basse. Et, cela va sans dire, souliers, bas et gants blancs. Ainsi armée, mademoiselle, vous serez charmante et je vous souhaite tous les succès que vous méritez.

Quelques Mots de le Langue Feminine

IL existe à l'usage des femmes un dictionnaire de sous-entendus. Celui qui n'entend pas et qui ne parle pas cette langue, doit renoncer au commerce des femmes, — j'entends des vraies femmes. — Il est condamné à celles qui appellent un chat un chat, et les sentiments par leur nom.

Je ne sais rien d'aussi intéressant qu'une conversation dans cette langue, conversation où ce qui se dit n'a aucune valeur, et où on a de part et d'autre, entendu ce qui ne s'est pas dit.

Voici pour échantillons quelques mots du dictionnaire des femmes pris au hasard : ce ne sont pas les plus fins, mais il faut indiquer les couleurs avant les nuances.

Etre propre.

Il faut bien être propre. — Une grande probabilité qu'il ne s'agit pas là seulement de savon et de pâte d'amandes, c'est que j'ai entendu une femme faire cette reponse à son mari qui faisait des représentations sur un mémoire de 7,000 francs ! "Il faut bien être propre."

Etre comme tout le monde. — Cela veut dire : avoir des robes, des dentelles, des chapeaux en nombre égal à celle des femmes que l'on connait qui a le plus de robes chères, de dentelles hautes et de chapeaux frais, — et les avoir un peu plus chères, un peu plus hautes, un peu plus frais qu'elle.

Ne pas faire peur, être à faire peur.

Si à cette question : "je suis à faire peur", une femme ne "répondait" pas : "Vous êtes divinement mise" ; et un homme "je ne vous ai jamais vue plus jolie", ce serait manquer de politesse. En effet, par cette phrase on demande à la femme un compliment sur sa toilette, à l'homme un compliment sur sa figure. A chacun selon sa capacité.

N'avoir pas une robe ou un chapeau à se mettre.

Il y a des maris qui répondant sottement à ces paroles : "Je n'ai pas une robe, pas un chapeau à me mettre" par une énumération des jupes et des chapeaux qu'ils connaissent à leurs femmes. C'est qu'ils n'ont pas compris la phrase.

"Je n'ai pas une robe, pas un chapeau à "me" mettre", veut dire qu'ils se présente une occasion ou un prétexte d'avoir une robe neuve ou un nouveau chapeau et qu'on n'en a pas profité.

LE DESIR

Vagabond joyeux que la brise emmène
A travers le champ de la vie humaine,
Divin Messager,
Sur tes ailes d'or où mon cœur se pâme,
Emporte ma vie, emporte mon âme,
Papillon léger.

Et parmi les fleurs vives et mutines
Où, gai chemineau, tu bois, tu butines,
Sans te reposer,
Cours à la plus frêle et la plus jolie,
Et sur son calice, ardent de folie,
Pose mon baiser.

Dis à cette fleur pâle et diaphane
Que mon cœur la veut, que mon cœur se fane
A l'attendre en vain :
Dis-lui mes espoirs, dis-lui ma tendresse,
Et rapporte-moi dans une caresse
Son baiser divin.

Mais si la cruelle évite d'entendre
L'aveu suppliant de mon âme tendre
Et rit sans remord,
Tu lui répondras, à cette parjure,
Que je l'aimerai malgré son injure
Jusques à la mort...

Désir vagabond qui vas et voltiges
Au gré de mon rêve ou de mes vertiges,
La nuit et le jour.
Sur tes ailes d'or où mon cœur se pâme,
Emporte ma vie, emporte mon âme,
Papillon d'amour.

Lucien Bazin.

Maximes

Nous désirerions peu de chose avec ardeur si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons.

L'accomplissement du devoir, voilà le véritable but de la vie et le véritable bien.

La raison supporte les disgrâces, le courage les combat, la patience et la religion les surmontent.



CEINTURES

Les ceintures, les encolures, les cravates et les rabats, qui jouent en ce moment un grand rôle dans l'ornementation des toilettes, offrent une très précieuse ressource pour donner, à volonté, plus ou moins d'élégance, et cela, sans être entrainé à une sérieuse dépense, puisqu'avec un peu de goût et d'adresse on peut exécuter soi-même beaucoup de ces jolies parures.

Pour accompagner les costumes tailleur simples, on fait quantité de ceintures en cuir dont les modèles sont extrêmement variés et comme forme et comme genre. On a le choix entre le chevreau souple, le daim blanc ou gris, le maroquin de diverses teintes et, conformément au dernier mot de la mode, le cuir rouge ; les unes sont toutes rondes, les autres se découpent en pointe dans le dos, ou devant et derrière ; d'autres encore forment de gracieuses ondulations dont le dessin est combiné de façon à faire valoir la sveltesse et la cambrure de la taille. A côté des ceintures unies qui représentent la formule la plus simple, on de très hautes, composées de lanières de cuire par des traverses cloutées qui passent sur une soie élastique, sa fermeture consiste en une série de pattes et de boucles minuscules qui font bon effet, mais qui doivent singulièrement exercer la patience lorsqu'il s'agit de les fermer ou de les ouvrir.

Recettes de la Menagere

Conservation des Lainages

Voici venir le printemps et avec lui les chauds rayons du soleil qui vont nous réchauffer ; aussi maintenant point n'est besoin d'épais et chauds vêtements ni de douillettes fourrures.

Une des grandes préoccupations de toute maîtresse de maison est de savoir quelles précautions elle doit prendre pour préserver les lainages et les fourrures des ravages des papillons, mites, etc. Pour les retrouver en bon état après un repos de quelques mois, il importe de ne pas négliger certains soins indispensables si l'on veut être assuré de leur bonne conservation.

Il est à remarquer que les vilaines petites bêtes affectionnent tout particulièrement les endroits salis ou tachés de graisse ; il faut donc avoir bien soin de ne ranger les vêtements que dans un état de propreté rigoureux ; ils seront battus, puis brossés à l'envers et à l'endroit, et ensuite nettoyés.

A l'aide de la benzine ou de l'essence minérale on enlève avec une grande facilite les taches produites par les corps gras, et cela sans altérer le tissu ni les couleurs. La mauvaise odeur se dissipe par l'exposition à l'air ou mieux encore au soleil pendant au moins deux ou trois heures.

On place sur une planche non garnie ou sur une table en bois blanc un linge plié en plusieurs doubles, on étend dessus l'étoffe tachée, que l'on imbibe d'essence ou de benzine avec un petit morceau de flanelle blanche bien propre, on frotte bien, au delà de l'étendue de la tache, puis on essuie avec un linge sec.

Les manches et le col des vêtements d'hommes sont souvent encrassés, on les nettoie fort bien de la façon suivante : faites un mélange de moitié eau et moitié ammoniaque ou alcali volatil, les parties tachées sont placées sur une table, comme nous venons de l'expliquer plus haut ; avec une petite éponge on les imbibe du mélange, puis à l'aide d'une lame de bois ou d'ivoire, d'un couteau à papier ou même d'un couteau ordinaire peu coupant, on gratte à plusieurs reprises en essuyant la lame qui se charge des impuretés ; on recommence l'opération jusqu'à propreté complète. On rince avec l'éponge et on essuie avec un linge propre.

Nettoyez vos voilettes

Dans une terrine bien propre faire une bonne eau de savon. Y plonger la voilette après l'avoir roulée en spirale autour d'une bouteille, ou sur une plaque de verre, pour éviter au besoin sa déformation. Laisser tremper pendant une demi-heure au moins, deux heures au plus ; on peut faire bouillir la voilette dans l'eau pendant ce laps de temps, quand le nettoyage est difficile. On lave sans trop frotter. Puis on passe dans une seconde eau de savon et l'on rince à l'eau froide.

Quand la voilette est lavée, on l'étale, pour la faire sécher, sur un linge bien blanc ; lorsqu'elle est complètement sèche, on "l'apprête" en la trempant dans de l'eau gommée (10 grammes de gomme pour un litre d'eau), puis on la repasse, encore humide, après l'avoir étiree et étendue de son mieux, en tous sens.



Lait d'amandes

Pendant ces temps froids, on a besoin d'entretenir la douceur de la peau ; pour préparer un excellent lait d'amandes, il faut prendre cinq douzaines d'amandes douces, faire une émulsion en ajoutant 300 grammes d'eau de roses, puis 15 grammes de borax et 50 grammes de lanoline. Ce lait est souverain pour entretenir la douceur de la peau.

A la cuisine

Sirop d'orange

Prendre six belles oranges, deux kilos de sucre (user, de préférence, du sucre cassé à du sucre scié, parce que le sucre "cassé" frotte plus fort, et demeure en plus gros morceaux). Frotter les morceaux de sucre sur les oranges, de façon à enlever à l'orange le plus possible de sa peau jaune. Mettre le sucre, ainsi préparé, dans un vase et jeter dessus un litre d'eau, plus un verre. Puis, presser les oranges en leur faisant rendre tout leur jus, laisser même un peu de peau et quelques pépins, et faire fondre le tout pendant un ou deux jours, en remuant et agitant le liquide souvent. Filtrer ce sirop et ajouter vingt grammes d'acide citrique. Mettre en bouteilles soigneusement bouchées et porter à la cave. Ce sirop peut se conserver des années.

Croquette de pommes de terre

Faire cuire à l'eau 500 grammes de pommes de terre, les éplucher, les passer quelques minutes au four pour les sécher, les passer au travers d'un tamis ; assaisonner cette purée, à laquelle on incorpore, hors du feu et lorsqu'elle n'est plus que tiède, 100 grammes de beurre et 5 jaunes d'œufs. Verser cet appareil sur la table farinée, le diviser en morceaux de la grosseur d'un œuf de pigeon que l'on roule en forme de croquettes ; les tremper dans de l'œuf battu, les rouler dans de la chapelure, puis les faire frire à friture bien chaude.

L'éducation des enfants, voilà l'une des causes principales de la prospérité ou du dépérissement des

AU PAYS DU MATIN CALME

MOEURS COREENNES

Le Coréen est bel homme, grand, fort, solide ; à peu près tous ont la barbe et la chevelure rousse; il a le teint presque blanc, et, sous ce rapport, il se rapproche beaucoup plus de l'Européen que de n'importe quelle race asiatique.

Il est à la fois sceptique et fétichiste, et, bien que ses pagodes soient tenues par des bonzes, il a peu de religion.

Si l'homme est beau, la Coréenne est toujours laide : c'est l'histoire du faisan, magnifique dans son allure et dans ses plumes d'or qui étincellent au soleil, et de la poule faisane, sans éclat dans son plumage uniformément grisâtre.

Les Coréens sont essentiellement batailleurs ; plusieurs fois par an, on se défie de village en village. Les adversaires sont rangés des deux côtés d'une vallée : à un signal, ils se précipitent les uns contre les autres et se donnent de grands coups de gourdin sur la tête. Il est vrai d'ajouter que, pour la circonstance, les combattants sont coiffés d'énormes chapeaux rembourrés de paille ; néanmoins, il n'est pas rare qu'à la suite d'une rencontre on ait à relever cinq ou six morts.

Doux pays !...

La femme coréenne se voile volontiers la face quand elle rencontre un homme dans la rue ; mais, détail à noter, ce faisant, elle offre sa poitrine complètement nue aux regards du passant. Comme je m'étonnais :

— Nos femmes, me fut-il répondu, doivent toujours être prêtes à allaiter leurs enfants.

Et, de fait, la Coréenne allaite son enfant jusqu'à ce qu'elle ait un autre bébé, et c'est ainsi que j'ai vu souvent des bambins de six ou sept ans absorber goulutement le lait maternel.

Plus une Coréenne est de qualité, plus elle a de pantalons. Ceux-ci sont en tulle de soie et de nuances différentes, de telle sorte qu'aux rayons du soleil l'effet de ces miroitements étincelants est charmant. J'ai connu une grande dame qui portait dix-huit pantalons!

On remarque en Corée, deux races essentiellement distinctes. L'un des types, et c'est le plus commun, a, dans la physionomie et dans l'ensemble des traits, tous les caractères de la race mongole: le nez court, écrasé à la racine et terminé par de larges ailes ; les yeux bridés et obliques, les pommettes fortement saillantes, la peau jaunâtre et la barbe rare. L'autre type, au contraire, rappelle tout à fait la conformation européenne, par la coupe du visage, l'ouverture des yeux, la nuance pâle de la peau et l'abondance de la barbe. Ce type, plutôt caucasique, est considéré par les Coréens comme le cachet certain d'origines aristocratiques.

La langue coréenne est également différente du chinois et du japonais et des autres idiomes limitrophes. Le vocabulaire en est mal connu, et quelques missionnaires seuls possèdent des clartés sur ce point, par l'obligation où ils sont de vivre avec le peuple. En effet, le chinois reste, en Corée même, la langue des études, de la diplomatie et des classes supérieurs.

Il faut noter le rôle considérable et assez imprévu qu'a pris, en Corée, l'utilisation du papier. Son emploi est universel et des plus variés. On en fait des chapeaux, des parapluies, des sacs, des manteaux, des vitres, voire des portes. Il se fabrique avec du coton, et est presque aussi fort que la toile. Ses multiples usages en font même la principale industrie de la Corée, et l'on ne pourrait guère citer à côté d'elle que la fabrication de quelques tissus de soieries.

La culture du riz, des plantes textiles, du mûrier et du tabac occupe la majeure partie de la population, qui se contente de fort peu. L'exportation coréenne réalise surtout de gros bénéfices avec les métaux, or, argent, fer et cuivre, qui sont extraits de ses montagnes. Il y faut ajouter les produits résultant de la vente du "ginseng." On appelle ainsi une racine à laquelle la pharmacopée orientale attribue, peut-être à juste titre, de merveilleuses propriétés excitantes et réparatrices, et qui se vend littéralement au poids de l'or.

Le Coréen est très sobre ; il est, néanmoins, très friand de viande de bœuf, probablement parce qu'il est défendu de tuer ce ruminant consacré à la culture de la terre : toujours l'apothéose de l'agriculture !

Le mouton ne peut pas vivre en Corée : il y pousse une certaine herbe qui lui perfore les intestins; il est vrai que la Chine en importe un grand nombre.

La verite sur Bazaine

L'horreur populaire est restée si vive, et le nom de Bazaine si exécré, qu'on croit propre à intéresser le public l'article que le général Bonnal vient de publier dans la "Revue des Idées". Il a essayé de démêler, dans un détail exact, la psychologie embrouillée de mensonges du commandant en chef de l'armée de Lorraine.

Bazaine n'a jamais cessé de soutenir qu'il avait voulu quitter Metz. Or sa conduite, pendant les batailles du 16 et du 18 août, prouve manifestement le contraire. Voilà ce que tout le monde sait. L'analyse du général Bonnal, fondée principalement sur des documents récemment publiés, porte sur les dix jours précédents. Elle est terrible pour Bazaine. Elle ne diminue en aucune manière, elle aggrave ce que l'on savait de la duplicité, de l'indolence, de la perfidie de ce malheureux. Mais elle met surtout dans un jour cru son incroyable incapacité.

Le 6 août, Frossard, avec le 2e corps, est attaqué à Spicheren : à 9 heures du matin, il télégraphie à Bazaine, qui est en arrière, à St Avold, pour demander du renfort. A 10 hrs. 50, à 1 h. 25, à 2 hrs. 20, à 5 hrs. 20, à 6 hrs. 30, nouveaux télégrammes, de plus en plus pressants, les derniers désespérés, jusqu'à celui de 7 hrs. 35, qui annonce la défaite. Or, jusqu'à 7 hrs. 1-2, c'est-à-dire pendant dix heures de lutte, Frossard ne reçut pas un homme de renfort.

Bazaine, ambitieux, était jaloux de Frossard et aigri contre l'empereur. En outre, les idées militaires qui paraissent dans ses ordres sont à peu près celles qu'on pouvait avoir au temps de la guerre de Sept-Ans. D'ailleurs, il fit ses preuves comme tacticien deux jours plus tard, en organisant la retraite de cinq divisions d'infanterie et une de cavalerie, de Saint-Avold et Puttelange sur la Nied allemande. Ce fut saugrenu et lamentable. Il alla rechercher, dans ce pays découvert et hors de portée de l'ennemi, un système imaginé par Bugeaud pour franchir les défilés de l'Atlas algérien. La conséquence fut que la cavalerie mit 11 hrs. 1-2 à faire 18 kilomètres ; l'infanterie mit 12 heures à faire cinq lieues. Les troupes étaient tellement fatiguées qu'elles durent faire séjour sur leurs positions.

Une fois à Metz, la traversée de la Moselle fut organisée avec la même lenteur et le même désordre. Mais ici, la volonté de retarder le mouvement est visible. Dès le 13 août, elle apparait avec certitude: en effet, Bazaine garde vingt-quatre heures dans sa poche les instructions qu'il avait préparées pour le passage du fleuve. D'ailleurs ces instructions étaient telles que, selon le général Bonnal, la bataille du 14, considérée par la plupart des historiens comme un retard décisif, n'eut guère d'influence sur la lenteur fatale du passage.

Liez maintenant tous ces faits, que je m'excuse d'esquisser à une place qui ne leur convient guère, et devant des lecteurs accoutumés à une plume plus compétente. Et il se forme une hypothèse, la seule chose qui nous intéresse ici. C'est que son effroyable nullité n'a pas pu échapper à Bazaine lui-même, et que se sentant incapable de mener une armée en rase campagne, il a voulu à tout prix la garder sous Metz. C'est une hypothèse, car Bazaine n'a point livré le secret de sa pensée. Peut-être n'était-ce point la grande faute que l'on a dite, et en effet, une armée conduite était plus utile autour de Metz que dans les plaines champenoises où elle se serait fait infailliblement écraser. — Malheureusement, Bazaine, resté courtisan, n'osa pas avoir le courage de sa décision. A partir du 13 août, il ne cessa de mentir à l'empereur, en lui affirmant qu'il partait pour le rejoindre. Et sur la foi de ces promesses incessantes, l'armée de Mac-Mahon marcha au désastre de Sedan. — Henry Bidou.

Le roi d'Angleterre

Le roi d'Angleterre considère comme un événement des plus déplorables le conflit de l'Extrême-Orient. Il est le premier à blâmer tout excès de langage au sujet de l'une ou de l'autre des deux nations belligérantes.

Dans un entretien qu'il a eu ces jours derniers avec un personnage considérable, Edouard VII ait une importante déclaration qui créera la meilleure impression et qui aura pour effet croit-on d'atténuer l'espèce d'antipathie dont on fait montre généralement à l'égard de l'Angleterre.

Voici ce que disait Edouard VII à son distingué interlocuteur :

" Je suis tout à fait désolé de la guerre russo-japonaise, que je considère comme un événement des plus déplorables. Je trouve, d'autre part, que notre bonne entente avec la France n'a jamais été plus utile qu'à présent et qu'elle le deviendra de plus en plus, non seulement dans l'intérêt de l'Angleterre et de la France, mais dans l'intérêt supérieur de la paix générale. Si des complications se produisaient, a ajouté le roi, malgré tous les efforts qui sont faits pour les éviter, c'est alors surtout que l'union de la France et de l'Angleterre rendra les plus grands services. Cette union doit se maintenir très étroite pour le bien de tous... quoi qu'il advienne. Et j'espère que la presse de tous les pays, aussi bien la presse anglaise que toute autre, s'appliquera à atténuer les difficultés plutôt qu'à les aggraver."

D'après les renseignements puisés à une source autorisée, nous croyons savoir que la personne à laquelle le roi Edouard VII a fait textuellement les déclarations que l'on vient de lire, n'est autre que M. d'Estournelles de Constant, lors d'un dîner auquel, la semaine passée, le roi avait invité le député de la Sarthe.

Vantardises Japonaises

Voici une appréciation intéressante et documentée, d'un éminent critique militaire, M. Malo que nous cueillons dans les "Débats" de Paris :

" Il est vrai que, à force de payer d'audace, de "bluffer" comme on dit maintenant, à la face du monde entier, ces bons Japonais ont fini par persuader ce dernier, qu'ils ne tarderaient point à l'étonner. Je n'en veux pour preuve que la curieuse interview que vous avez pu lire l'autre jour dans la dépêche de Toulouse et qui venait d'être "prise" tout chaude, assurait-il, à "un officier supérieur de la marine française particulièrement qualifié". Ce marin, évidemment éminent, ne paraissait pas suspect ; du moins nous assure-t-il, en terminant, que c'était aux Russes qu'allaient tous ses vœux, mais hélas ! combien platoniques si la moitié seulement de ce qu'il vaticinait devait se réaliser. "Les Japonais, nous disait-il, sont admirablement outillés, complètement prêts et entièrement organisés. Ils se préparent à la guerre depuis six ans ; "leur plan est réglé jusque dans ses moindres détails" : ils savent où ils vont, ne perdront pas une heure en fausses manœuvres et marcheront avec une rapidité qui étonnera tout le monde..."

Ce qui nous paraît plus curieux à examiner, — au point de vue de l'art, — c'est l'affirmation que le plan des Japonais est dès à présent arrêté "ne varietur" et "réglé jusque dans ses moindres détails". S'il en est ainsi, n'hésitons pas à reconnaître en eux nos maîtres, à nous autres pauvres Occidentaux, et proclamons que ce n'est pas seulement de nouveaux procédés diplomatiques, mais de nouveaux principes et de nouvelles méthodes de guerre qui nous arrivent du côté du soleil levant. Non seulement ces Japonais sont plus forts que Napoléon, qui déclarait un jour : "Je n'ai jamais eu de plan d'opérations" ; mais encore ils surpassent M. de Moltke lui-même, dont ils se targuent d'être les élèves. C'est, en effet, le vainqueur de 1864, 1866 et 1870-1871 qui a écrit en propres termes : "Il n'est pas possible d'arrêter avec quelque certitude un plan d'opérations au delà de la première rencontre avec les forces de l'adversaire. "Un homme étranger à toute notion d'art militaire" croit seul voir dans le développement d'une campagne l'exécution d'un plan arrêté d'avance et fidèlement suivi jusqu'à la fin. Assurément, un chef d'armée a toujours devant les yeux le but qu'il veut atteindre ; les diverses alternatives ne le lui font pas perhre de sante et documenyle, d'un éminent vue ; mais il ne peut jamais préciser à l'avance d'une manière certaine les voies par lesquelles il espère y arriver". Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi nous excuser si nous croyons devoir prudemment attendre, pour en juger sainement, le développement harmonique, "jusque dans ses moindres détails", de ce plan merveilleux dont on se borne d'ailleurs à nous garantir l'existence et la vertu, qu'il soit arrêté de la sorte jusqu'à Phiœng-Yang, jusqu'au Ya-Lou ou jusqu'à tout autre point où il plaira aux Russes de se mettre en travers, nous ne demandons pas mieux que de l'admettre; mais nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler que quand M. de Moltke, précité, eut la chance extraordinaire d'être vainqueur dans les premières rencontres, même plutôt qu'il ne l'avait cru, plus facilement qu'il ne l'avait espéré, et d'une autre manière qu'il ne l'avait prévu, ce grand stratège se trouva tellement désorienté, qu'il mit plus de huit jours à retrouver ses esprits — et la trace de l'adversaire ! Avec quelle impatience ne devons-nous pas désirer les premiers bulletins (sérieux) des Japonais ?

Agence Consulaire de France

Sont priés de faire connaître à l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg, les personnes dont les noms suivent :

ROUAULT Joseph.
ARNETT, Albert, Georges, Elie.
AMINOT, François, Jules.
BOULANGER, Alphonse, Gaston.
BRETECHER, Jean.
BREUILLER, Léon, Lucien,
CAILLETEAU, Auguste, Pierre, Jean.
CHARROIN, Marie, Jules.
CHUCHU, Gustave, Aristide.
CLUZEL, Philippe.
CHOUVELON, Jean, Mathieu.
COLOMBIER, Henri, Marie.
COMTE, Gabriel.
DECHIREE, Henri, Marie, Auguste.
DELORME, Jean, Paul.
DUBOIS, Georges.
DUPONT, Emile.
FERCHAT, Jean, Marie.
FONTAINE, Henri.
GALOPIN, André, Alfred.
GALOPIN, Edmond, Hippolyte.
GOILLON, Célestin, Auguste.
GRAND, Jules.
HAMON, Louis, Marie.
HOUZEL, Charles, Guillaume.
HUCHET, Jean Baptiste.
JAQUIN, Lucien, Pierre, Auguste.
LAINE, Joseph, Marie.
LANOVAZ, François.
LECOMTE, Paul, Eugène.
LEGAUD, J. Bte., Julien.
LEPOREE, Clément, Firmin.
LEPROD'HOMME, Paul, Napoléon.
LEREVERS, Paul, Alphonse.
LION, Achille.
MACE, Jean, Marie.
MALRIC, Louis, Alexandre.
MAUVIN, Antoine.
MERLE, Pierre, Maurice,
MOLLARD, Joseph, Albert.
MONTARRAS, Bellemer, Jean, Léopold.
MOREL, Guillermaz, Simon.
MOULIN, Etienne.
MONNIOT, Paul.
NEE, Emile, François.
PAILLISSON, Théobald, Alexandre.
PALHIEZ, Fernand.
PINIER, Victor, Mathurin.
RAGOT, Gustave, Jules.
ROCHEREAU, Charles, Eugène.
ROCQUIN, Victor, Marie, Camille.
ROUSSEL, Hippolyte.
SIMONIN, Joseph, Félicien.
TERRASSON, Charles, Gustave.
TRITZ, Louis, Henri.
VULLIEZ, Jean.

Bonne faveur

La faveur dont jouit le BAUME RHUMAL auprès de tous les malades atteints de rhume, toux grippe, bronchite, est due à sa à sa grande rapidité d'action et à son insurpassable efficacité.



Contrat de Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à Midi, le Vendredi 6 Mai 1904, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après contrat défini pour quatre années, deux fois par semaine, aller et retour entre Cooks Creek et Winnipeg, à partir du Ier Juillet prochain.

Des avis imprimés, contenant les informations complémentaires sur les termes du contrat proposé, peuvent être consultés et l'on peut se procurer des formes de Soumissions aux Bureaux de Postes de Cooks Creek, de Springfield et de Winnipeg ; ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Postes.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Winnipeg, le 25 mars 1904. 3f

FICELLE d'ENGERBAGE

Jusqu'à avis postérieur, la Ficelle d'Engerbage sera vendu au Pénitencier de Kingston, aux fermiers, et par quantités qu'ils réquereront, payable sur livraison, aux prix suivants :

" Pure Manille " 600 pieds à la livre—10 1-2 cts.

" Manille Mélangée " 550 pieds à la livre—9 3-4 cts.

" New Zelande pure " 450 pieds à la livre—8 3-4 cts.

1-4 de cent par livre à déduire par lots d'une tonne.

Tous ces prix f.o.b. Kingston.

Envoyez toutes commandes, ainsi que paiements à : J. M. Platt, gardien du Pénitencier, Kingston, Ontario.

Les journaux qui inséreront cet avis sans être autorisés par l'Imprimeur du Roi ne seront pas payés.

J. M. PLATT,
Gardien.

Kingston, 14 mars 1904. 3f.

AVIS

EST par le présent donné, que John Copp Sorbey, de la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, Agent d'Immeubles, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte de Divorce d'avec sa femme, Lena Sobey, autrefois de la dite ville de Winnipeg, mais aujourd hui de la ville de East Grand Forks, dans l'Etat de Minnesota, l'un des Etats Unis d'Amérique pour raison d'adultère.

Daté de la Ville de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 22ème jour de Mars, A.D. 1904.

H. P. CARPER.
Avoué pour le requérant. 6m

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à mardi, le 12 avril 1904, inclusivément, des soumissions pour la construction d'un allongement au bureau de poste de Nanaïmo, C.C., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour un allongement au bureau de poste de Nanaïmo, C.B."

On peut consulter les plans et devis au bureau de Wm. Henderson, commis des Travaux, Victoria, C. B. ; en s'adressant au gardien du bureau de poste de Nanaïmo; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimées que le département fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED GELINAS, Sect.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 17 mars 1904.

Nos Correspondants

St Jean-Baptiste

Monsieur Arsène Gauthier est à sa première unité en famille. Une petite fille, en effet, est venue égayer un jeune ménage qui dans le moment est tout à la joie. Le bébé répondra plus tard au doux nom d'Anna. Il est tout naturel, M. Gauthier comptant de nombreux amis dans la paroisse, que nous lui présentions nos sincères félicitations, ainsi que nos souhaits de longue vie pour sa petite fille.

Le parrain était M. Louis Gauthier et la marraine Mme Bellerive.

—Et pendant que nous sommes en frais de parler bonheur, disons que M. Joseph Désautels est tout aussi heureux. Il se trouve effectivement a avoir mis la cloche en branle pour annoncer à tout le village, qu'un ange est venu établir désormais sa résidence sous son toit. M. N. Comeault et Mme Comeault tenaient l'enfant sur les fonts baptismaux.

Nous souhaitons longue vie et prospérité au jeune Joseph-Napoléon-Albert Désautel.

Allons, M. le curé de St Jean-Baptiste est loin de voir sa population décroître.

Vous verrez d'ici peu que nous aurons a enregistrer de nouvelles faveurs de la Providence.

—M. Campeau est revenu parmi nous. M. Campeau a passé tout l'hiver dans les grands bois. Nous avons eu l'occasion de lui parler privément.

La campagne quoique bonne aurait été meilleure si la grande quantité de neige tombée cet hiver n'eut entravé la besogne.

M. Campeau se propose d'y retourner. La moyenne, dans le bois était de 3 pieds et demi de neige.

—M. Joseph Landry a eu la douleur de perdre son petit garçon qui, seulement, était âgé de 3 semaines. Nous présentons nos condoléances à la famille. La douleur était d'autant plus cuisante que par un de ces hasards que nul ne peut contrôler, la même nuit sous le même toit, un ange quittait cette vallée de larmes tandis que M. Désautels était tout à son bonheur en recevant un présent du ciel sous la forme d'un beau petit garçon.

—Le bruit par lequel il était entendu que M. Gérard s'était gelé les oreilles et la langue pendant la grande tempête de vendredi dernier, est absolument dénué de fondement.

M. Gérard s'occupe activement d'assurances au compte de l'Universal Life et est heureux de voir qu'une aussi bonne compagnie s'implante avec d'autant plus de facilité qu'elle donne de grands avantages pour une somme minime payée annuellement et qu'il opère parmi une population intelligente qui comprend à merveille ses intérêts.

Manor

Lundi, le 14 mars, le Rév. Père Lemieux de St Raphaël est venu nous dire la messe et nous faire faire nos Pâques.

La cérémonie a été célébrée à la résidence de M. de Trémaudan. Il est fort question de s'organiser pour avoir une paroisse catholique ici-même. Il y a plusieurs fermiers catholiques autour d'ici que nous ne connaissions pas comme tels.

—Monsieur de Trémaudan a acheté un lot de ville tout construit de M. Hogg, sur la rue Main, et compte sous peu y ouvrir un bureau. Demandez-lui une copie de la liste des terres qu'il a à vendre.

—Monsieur T. D. Plamondon, gérant de la branche française des Séparateurs de Laval, à Winnipeg, est en ville. Il a confié l'agence de la section française à M. de Trémaudan.

—La fanfare de St Raphaël a remporté un véritable succès au concert donné jeudi dernier par la fanfare de cette ville. Il est vraiment remarquable qu'une fanfare aussi jeune soit à même de faire montre si tôt de tant de capacités. Le savoir faire et la patience de M. Jean Langlois y est sans doute pour beaucoup, et nous le félicitons sincèrement ainsi que ses élèves. Nous nous sommes laissés dire que d'ici peu il nous serait donné d'aller écouter à Saint-Raphaël même, un concert donné sous les auspices de cette heureuse institution française. Ici les applaudissements n'ont pas manqué à ces jeunes gens, et ça n'a été que justice, du moins c'est ce que pense

NEMO.

A travers St Boniface

La session de l'Ecole Normale s'est terminée la semaine dernière, et l'on n'a pas entendu dire qu'il se soit produit de réclamation le jour de la fermeture. Avant que de se séparer et de prendre leur volée, les normaliens et normaliennes ont adressé à l'Inspecteur, M. Goulet, leurs remerciements et leurs compliments.

M. Roger Marion a découvert une nouvelle espèce d'insecte qu'il a dénommé "Mouche à neige".

Il a fait part de sa découverte à un reporter du "Free Press".

Ce qu'il y a de particulier dans ces mouches c'est qu'elles n'ont rien de commun avec la mouche ordinaire. Ni pattes, ni ailes, rien qu'un tuyau !

Cette mouche est un vers ! mais un vers volant.—Etrange! Etrange !

Tiens-toi bien, Santos Dumont ! Pour voler, ce nouvel aviateur replie son long corps, se ramasse sur le bout de la queue et s'envoie promener en l'air avec toute l'aisance d'un ressort qui s'échappe :

Ainsi précède le cobra ! Cette mouche qui n'est pas une mouche, ce vers qui est un serpent, sera connu à la postérité sous le nom de "Bonifacis Marionis Musca."

St Boniface tient à marcher avec le progrès. L'hôtel Québec, dont le propriétaire est M. Couture va être reconstruit de fond en comble. Sur son emplacement, s'élèvera un bel édifice à deux étages, comprenant quarante chambres.

Placé au coin du Pont, le nouvel hôtel sera un ornement pour St Boniface.

Le collège de St Boniface possède désormais son chant particulier. Deux aimables et talentueux professeurs, les Pères Chossegros et de Mangalere, ont collaboré à la création du nouveau chant, qui a été accueilli avec enthousiasme par nos collégiens.

L'idée est excellente, la place qu'occupe le Collège de St Boniface, dans l'Université du Manitoba, est des plus enviables et notre institution méritait bien de s'affirmer ainsi par un chant qui lui fut propre.

Le nouveau Bureau de Poste

La chose est faite, et pour cette fois le gouvernement a mené les choses rondement. Le nouveau site du Bureau de Poste de Winnipeg a été choisi ; il se trouve sur l'Avenue du Portage, entre les rues Fort et Garry, côté Sud.

Le Parlement vient de voter mercredi le crédit de $200,000 pour la construction de cet édifice et les travaux vont être menés rondement.

Tragique Histoire

Une horrible histoire nous arrive de Régina :

A 16 milles de cette ville dans le district de Boyle, vivaient deux frères, nommés Nordis.

Inquiets de ne pas les avoir vus depuis longtemps, un voisin se hasarda l'autre jour à aller les visiter. En arrivant il trouva un chien mort, attaché à sa niche.

Dans la maison, les deux frères gisaient ; une bouteille de poison restée sur le plancher racontait la terrible histoire. Ils s'étaient empoisonnés.

Dans l'étable, quatre chevaux étaient morts d'inanition, après avoir rongé leurs mangeoirs.

On ignore les motifs qui ont pu pousser les malheureux à un tel acte de désespoir.

Ca monte toujours

Les frères Montgommery, les anciens propriétaires du Winnipeg Hotel, viennent d'acheter le Queens Hotel, avenue du Portage.

Le prix payé est de $1,500 le pied de façade. C'est le taux le plus élevé qui ait jamais été atteint par aucune propriété sur cette avenue.

—D'autre part, MM. J. Robinson & Co., du grand magasin de nouveautés, viennent d'acheter, sur la rue Albert, juste en face de "l'Echo du Manitoba", la propriété adjacente à leur magasin.

Ils ont payé $350 du pied.

Obituaire

Nous avons le regret d'annoncer la perte douloureuse que vient de faire M. Alph. Jean, de High View dans la personne de son père, décédé à Paris, (France).

PERSONNEL

Mlle Eléonore Gingras de Nèche, (Dakota) est de retour chez elle, d'un voyage de plusieurs semaines, dans le Dakota-Nord. Elle se déclare joyeuse et enchantée de son voyage.

Une de ses amies l'accompagne et passera quelques jours en visite chez elle.

La Comtesse de Minto blessee

La Comtesse de Minto, la femme du Gouverneur Général, a été victime d'un accident, mercredi, à Ottawa. Elle patinait en compagnie de ses filles et de quelques amies, lorsqu'elle tomba si malheureusement que dans sa chute, elle se brisa la jambe juste audessus de la cheville.

La blessure est des plus douloureuses, mais grâce à l'excellente constitution de la comtesse de Minto, l'on espère qu'elle sera vite rétablie.

DANS LE TRAIN RAPIDE

(Ecrit pour l'Echo)

Sur les recommandations de son docteur, ma femme était partie depuis un mois aux bains de mer de Trouville, je devais la rejoindre avec ma belle-mère, moi, qui ai toujours eu horreur des voyages !

Depuis une semaine je me préparais à partir, car je devais passer trois mois au bord de la mer, pour ma santé également. Or, donc, un beau matin, je m'acheminais vers la gare de l'ouest, ma canne d'une main, un énorme porte-manteau de l'autre ; à mes côtés, ma belle-mère avec un petit porte-manteau.

Comme j'avais encore deux heures avant que le train ne parte, naturellement, un tour, chez le marchand de vins du coin était indiqué; il ne faut jamais partir en voyage avec la soif ; moi, j'aime pas ça. Comme ça tombait à pic ! Chez le chand de vins du coin, je rencontre des amis ; les tournées se succédèrent si rapidement que les deux heures furent vite passé, je vous le garantis. Je n'avais bu que de la bière, mais pas mal rond avec ça. Enfin, sans trop de misère j'arrive juste assez vite pour le départ, naturellement je n'avais pas eu le temps de faire une commission avant de monter dans le train et vous savez, la bière ! ! !

Donc, je me trouvais assez bien dans mon compartiment avec ma belle-mère. Mais le trajet devait durer trois heures et nous étions dans le train rapide qui ne devait s'arrêter qu'aux grandes villes, le long du parcours, ça faisait déjà longtemps que nous roulions, je trouvais le temps long, je vous le confesse, et puis la satanée bière, commençait à faire effet.

Si les chemins de fer en France, avait les mêmes commodités que ceux du Canada, j'aurais été fier — mais non !

Enfin, l'on s'arrête. Je ne me rappelle plus le nom de la station. Car je n'avais pas le temps de le remarquer, je saute à terre, je cours à droite, à gauche, je ne trouve pas ce que je cherchais.

J'entends crier... "les voyageurs en voiture", je cours reprendre ma place avec ma belle-mère. Ce sera pour la prochaine station, me dis-je ; mais l'autre station fut encore plus longue à venir que la première, aussi je vous le dis franchement, ami lecteur, si vous partez pour un long voyage, ne buvez pas trop de bière au départ. Enfin, nous arrêtons encore, je m'apprête à sortir, j'ouvre la porte du compartiment, une dame s'apprête à monter, elle me tend son bébé, comment refuser, avec les dames, faut toujours être galant, la dame monte, je lui donne son marmot, enfin, je vais pouvoir descendre. Bon, voici un boiteux qui monte à son tour, allons, faut bien lui aider, je lui donne un coup de main, je l'installe du mieux que je peux, à présent, j'ai le temps de descendre chercher... les châlets de nécessité, eh bien, non. Voici un vieux bonhomme qui monte à son tour, le train se met en marche. Voyons, monsieur, aidez-moi donc à monter, me demande-t-il d'une voix suppliante; mais, certainement, mon brave, que je réponds.

J'installe le bonhomme à côté de ma belle-mère. C'est égal, me dis-je, tandis que le train reprenait son allure vertigineuse, je ne suis pas plus avancé qu'au départ. Je commençais à être sérieusement malade. Belle-maman m'en fit la remarque. Ce n'est rien lui, dis-je, un simple mal de tête. Mais, à vrai dire, le mal allait en empirant; enfin, je n'y tiens plus... mais si j'étais mieux d'un sens, je n'étais pas mieux de l'autre. Justement nous nous enfilons sous un tunnel ; j'avais un pantalon de rechange dans mon porte-manteau, changer fut l'affaire d'une minute, grâce l'obscurité providentielle du tunnel ; oui, mais oh stupéfaction! et quel éclat de rire lorsque le tunnel fut passé... je m'étais trompé de porte-manteau, j'avais mis les culottes de ma belle-mère.

JULIEN.

Le Trace du G. T. P.

De bonnes nouvelles nous arrivent concernant le tracé du Transcontinental.

Un Monsieur J. Nash, de Rat Portage, qui connait à fond la région entre le Lac des Bois et le LacNépigon a fait cette importante déclaration :

"La partie de la ligne transcontinentale du Grand-Tronc-Pacifique, qui s'étend entre Winnipeg et le Lac Népigon sera de beaucoup supérieure au point de vue des rampes aux lignes du C.P.R. et du C. N.R."

D'autre part, les nouvelles qui nous parviennent indiquent une grande activité dans les travaux préparatoires pour la localisation de la nouvelle ligne.

Il y a actuellement trois partis d'arpenteurs dans le Nord d'Ontario.

L'un à l'est de Frenchman Head, l'autre à l'Ouest de ce point et le troisième dans le district de Népigon.

De White Earth Lake, un excellent tracé a été reconnu qui s'étend pour 85 milles à l'est et dont 35 milles sont le long d'une belle vallée.

A l'Ouest du Lac Népigon, l'on a réussi également à trouver un tracé comportant des rampes beaucoup plus faibles qu'on n'osait l'espérer. Ce tracé raccourcit de près de 300 milles la distance entre Winnipeg et la rivière Missanabie.

Enfin, l'on a découvert le long du seuil, un excellent tracé qui évitera de pousser la ligne trop au nord sur l'autre versant.

Le long de la rivière aux Anglais, sont d'excellents terrains arables.

MARCHE DE WINNIPEG

No 1 Northern	[illegible]
No 2 Northern	[illegible]
No 3 Northern	[illegible]
No 4 Wheat	[illegible]
Feed Wheat	[illegible]
Feed No 2	[illegible]

DANS LA PROVINCE :—

Le prix varie entre [illegible] et [illegible].

FARINE :—

Lac des Bois 5 roses	$2.75
Red Patent	2.60
Medora	2.20
XXXX	2.00
Hungarian	2.75
Glenora	2.60
Manitoba	2.50
Imperial XXXX	2.00

ISSUES :—

Son	$18.00
Gru	19.00

Par tonne en poches, $1.30 en plus.

GRAINS CASES :—

Avoine, la tonne	$25
Orge, la tonne	22

AVOINE :—

	1ère qualité
En char, à Winnipeg	39c
En campagne	37 à 33c

ORGE :—

Orge de brasserie	43c
Orge commune	40c

FOIN — La tonne :

En charge	$11 a 11.50

VOLAILLES :—

Poules	10 à 12c la lb.
Canard	11c la lb.
Oies	11c la lb.
Dindes	15 à 17c la lb.

BEURRE — La livre :

De laiterie	nominal
D'habitant, 1re qualité	25c
Qualité moyenne	19c
Qualité inférieure	12 à 13c

FROMAGE :—

Prix des entrepôts	14

OEUFS :—

Absolument frais	30c
Bonne qualité	20c

LEGUMES :—

Pommes de terre, à Winnipeg	65 à 70c
Carottes, betteraves	[illegible]
Céleri le paquet	75c

VIANDES BOUCHERIE :—

Boeuf, ville, la lb.	7c
Boeuf, d'habitant	6¼c
Veau	8½c
Mouton	7 à 12c
Agneau	11c
Porc	6c

PEAUX :—

No 1 la livre	6c
No 2 la livre	5c
No 3 la livre	4c
Peaux gelées avec 5 livres à déduire.	5½ à 6c
Peaux de cheval	50c à $1

BETAIL SUR PIED

BETES A CORNES :—

La livre poids vif—1e choix	3½c
" " —2 choix	2½ à 3c

MOUTON :—

Mouton	3¾ à 4c

PORCS :—

De 150 à 250 livres	5c
De 250 à 300	4¼c
Au dessus de 300 livres	4

VACHES A LAIT :—

Vaches à Lait	$35 à $55

CHEVAUX :—

La paire de	$300 à $400

Une Mauvaise Pilule

Plusieurs Pharmaciens de Winnipeg viennent de se faire administrer une pilulle qu'ils semblent avoir trouvé plutôt amère.

Ils ont été accusés et condamnés pour avoir vendu de l'alcool sans licence.

Nos pharmacopes ont immédiatement eu recours à un contre-poison. Ils accusent les dénonciateurs d'avoir porté une fausse allégation.

Ils ont en effet le droit de vendre de l'alcool à titre médicamentaire, mais en quantité restreinte et ils affirment n'avoir pas violé la loi.

Qui aura raison en dernier lieu, c'est ce qu'il est difficile de prédire à l'heure actuelle.

OFFRES et DEMANDES

(25 cts l'insertion d'un pouce)

A vendre

A VENDRE pour cause de santé, 1-2 Section de terre sur le bord de la Rivière Tortue à 2 1-2 milles à l'Est de Laurier, sur la grande route. Bonne maison d'habitation, bonnes étables pour 50 animaux. Partie en culture, excellente terre. Partie en prairie et en bois.

Conditions très avantageuses. S'adresser à

LOUIS LANDRY,
Laurier, (Man).

A vendre

A vendre à bas prix et à bonnes conditions, six fermes de 160 acres chacune, dans les environs de l'Eglise et de la gare de La Broquerie.

S'adresser à
MAXIME BISSON,
La Broquerie.
où à LECOMTE & LAGIMODIERE
Agents d'Immeubles,
197 Lombard St Winnipeg

A vendre

Une place avantageuse pour le commerce, avec bureau de poste, à quelques pas de l'Eglise et de l'Ecole. Conditions faciles.

S'adresser à
D. CHARTIER,
St Lazare, Man.

A vendre

Le quart Norh-Ouest, Section 2, Township 7 Rang 8.

A proximité de tout.

Aussi, tous les instruments agricoles nécessaires à l'exploitation.

Un bon marché à faire.

S'adresser à
LOUIS BRISEBOIS.
La Broquerie.

Demande d'emploi

Deux Français ayant 8 ans d'expérience au Manitoba demande place dans les environs de Winnipeg de préférence.

Adressez à
L'ECHO DU MANITOBA.